



# Schwindratzheim

## *Infos*





## Editorial : les multiples facettes de la liberté de communiquer

Cette année d'élections municipales et cantonales n'a pas échappé à la tradition du large brassage d'idées et d'opinions, des promesses électoralistes tirées du chapeau et des coups en dessous de la ceinture pour tenter de discréditer ceux d'en face.

Et vive la liberté d'expression et vive la communication !

Comme aux périodes d'Halloween ou de Carnaval, on assiste de plus en plus souvent durant les campagnes électorales à la farandole des prétendants - de dernière minute pour certains - qui tels des diables sortis de leur boîte, sont prêts à jeter leurs frustrations et leurs rancœurs non dissimulées à la figure du public qui n'en demande pas tant.

On m'objectera peut-être que je prêche pour ma paroisse. Sans doute que non, car ailleurs également et, dans bon nombre de communes, certains habitants se sont réveillés après la «fête», mais un peu tard pour constater que le résultat des urnes leur a servi un cocktail étonnant de personnages élus, pas forcément conformes à leurs attentes. Cela s'est vu aussi bien au niveau national que régional.

Ainsi au mois de mars, dans la vallée de la Zorn, des élus et notamment les maires de Mommenheim, Schwindratzheim et Hochfelden ont été quelque peu vilipendés au premier tour (ou 1<sup>er</sup> round) par la crédulité populaire. Pourtant, quand on y regarde de près, une certaine similitude se retrouve aussi au niveau de l'action de ces maires, travailleurs discrets

à un degré que la plupart des concitoyens ignorent et avec une abnégation pour l'avenir de leur commune au détriment de leur vie privée et professionnelle. Tant pis pour eux : «leur engagement n'est pas notre problème.» «Nous on aurait fait ceci, moi je n'ai pas eu cela, nous on vous promet de...» et vive la surenchère pour arriver à ses fins. Mais n'est-ce pas un peu étroit pour prendre en mains la destinée d'une collectivité ?

Dans un monde totalement tourné vers la communication, tout le monde veut s'exprimer. Cette forme d'expression se prolonge maintenant régulièrement dans la rue où bientôt ne manquera plus que ...le cortège des opposants à la contestation. Loin d'observer son rôle neutre, cet autre instrument de communication important qu'est la TV ne se lasse pas, à travers des images fortes, d'entretenir régulièrement des polémiques, de poser des questions ambiguës et de suggérer des hypothèses de réponses où le spectateur devra lui-même faire le tri. Mais à force d'images, sera-t-il encore capable de faire le tri des idées et d'avoir les siennes ? Bref, tout cela conduit à dérouter bon nombre de concitoyens.

Au niveau local, il est clair que la vocation première des bulletins d'informations et du bulletin annuel est d'apporter à nos concitoyens des informations diverses principalement dans deux domaines :

- les réalisations exécutées ou celles à venir (suffisamment mûres pour qu'on en parle)
- les informations pratiques, la réglementation, une synthèse sur le budget et sur la vie associative.

En espérant que cette nouvelle édition continuera à rapprocher nos concitoyens par les informations qu'elle leur apporte sur la vie au quotidien dans notre charmante cité.

Le président de la commission  
«Informations et bulletin municipal» :  
Jean-Claude FECHTER

## sommaire

|          |                                         |
|----------|-----------------------------------------|
| 3        | Le mot du maire                         |
| 4        | Histoires de notre histoire             |
| 5        | Informations budgétaires                |
| 6 à 15   | Les événements de l'an 2001             |
| 16 à 18  | Bloc notes                              |
| 19 à 21  | Une année riche en événements familiaux |
| 22 à 27  | Informations générales                  |
| 28 et 29 | Conseils de vie pratique                |
| 30 à 47  | La dynamique de nos associations        |
| 48       | Le calendrier des manifestations 2002   |





## «Vivre ensemble»



«Vivre ensemble» était le thème retenu pour la rencontre annuelle des maires de France au mois de novembre dernier. Ce n'est sans doute pas un hasard et nous pouvons volontiers faire nôtre cette réflexion qui est la base de toute vie en communauté aux quatre coins du globe.

Comment ne pas s'étonner que jusqu'au niveau de nos collectivités locales mais aussi dans la vie professionnelle, à l'école ou au sein même d'une famille, vivre ensemble soit parfois devenu un exercice de plus en plus difficile. Mais pourquoi ?

Alors que le progrès recule les limites du possible, combien de fois a-t-on pu assister à des situations où, au nom d'un égoïsme exigeant, tout ce qui ne correspond pas tout à fait à ses propres attentes est rejeté d'office. Aujourd'hui sous prétexte de liberté, l'individu refuse toute forme de contrainte et veut imposer ses exigences personnelles

ou corporatives. Chacun s'informe de mieux en mieux sur ses droits, mais use-t-on de la même motivation pour connaître ses devoirs ?

Au cours des trente dernières années, l'homme a pu acquérir de nouveaux espaces de liberté mais aussi de nouvelles responsabilités. Le refus d'accepter les contraintes collectives nous fait emprunter le chemin de l'irresponsabilité.

Les élus et les maires de France se plaignent de plus en plus fréquemment à propos de leur difficulté croissante à faire appliquer «l'obligatoire» issu des lois et des règlements. Coincés entre les demandes de l'État et les attentes de leurs concitoyens, l'exercice est souvent périlleux et la mission frise parfois l'impossible.

Ou bien le «vivre ensemble» sera un lieu de confrontation animé par l'individualisme et le rejet de l'autre, ou bien un lieu d'enrichissement et de partage où son confort personnel ne passera pas avant celui des autres et où les visions à long terme primeront sur les intérêts immédiats et sa propre vérité.

Vivre ensemble c'est tout simplement partager l'essentiel.

Pas étonnant alors que les maires de France, réunis en congrès, se soient posé cette question à priori si simple, mais fondamentale : comment faire vivre ensemble en bonne harmonie 60 millions d'individualités dans notre pays ?

En 2002, plus de 300 millions d'Européens devront apprendre à vivre ensemble avec leur «Euro» en abandonnant une part de leur histoire, voire de leur souveraineté nationale pour dessiner «ensemble» un nouveau destin. Et les prochaines élections présidentielle et législative verront à nouveau la France se diviser momentanément mais nul doute qu'après la moitié des Français devra continuer à vivre avec l'autre moitié.

Il y a un peu moins d'un an, au mois de mars, lorsque je vous avais proposé comme thème «Ensemble pour Schwindratzheim», le sujet du congrès des maires de l'automne 2001 n'était pas encore connu... Cela confirme qu'il s'agit d'une préoccupation largement partagée.

En tout cas, je reste convaincu que toute notre vie en société, que ce soit au niveau international, national ou simplement communal, sera pour longtemps conditionnée par cette incontournable recherche tout au long du 21<sup>e</sup> siècle.



*Au nom de la municipalité,  
je vous souhaite à tous une excellente année 2002*

Roland Goetz, maire







## Instant'années 1800 (suite)

**L'an dernier, nous avons passé en revue des informations sur le recensement et sur l'enseignement à Schwindratzheim au cours de la première moitié de ce siècle. Aujourd'hui nous découvrons d'autres aspects de la vie de nos ancêtres, durant la même époque, avec ses contraintes très éprouvantes liées aux guerres incessantes. Témoin, cette requête du conseil municipal au Préfet :**

...Suite à la réclamation d'un montant de 2373 francs, nous vous informons que la commune est épuisée financièrement par les passages des troupes alliées, par toutes les réquisitions et corvées et aussi par la maladie épidémique et la mortalité qui régnait durant les 15 derniers mois et enfin encore par l'épizootie qui a enlevé presque la totalité des bêtes à cornes dans la commune et sera absolument hors d'état de payer ladite somme.

«Considérant que la commune de Schwindratzheim, frappée par la réquisition du 4 mai 1814 émanée de l'administration supérieure des puissances alliées occupant alors l'Alsace, elle ne sera pas en mesure de livrer dans le magasin établi à Brumath les contingents en froment, avoine, foin, viande, paille et eau de vie...»

*Les habitants de Schwindratzheim ayant déjà été épuisés par les passages et logements des troupes et réquisitions pour livraisons aux magasins de Fort-Louis, d'Haguenau et Saverne, il leur était absolument impossible de trouver alors la quantité d'avoine que la commune devait livrer outre les objets déjà livrés à Brumath pour les troupes Badoises.*

«De ce fait, le maître des postes de Brumath, Monsieur Kablé a bien voulu faire crédit à Monsieur Jean Richert, membre du conseil municipal venu intercéder en faveur de la commune qui reste redevable d'une somme de 2373 francs» que Monsieur Kablé a probablement dû avancer pour la commune.

Heureusement l'histoire relate aussi des faits plus joyeux, notamment les festivités organisées par

la commune à l'occasion du passage de célébrités dans notre région. Voici trois extraits à cette occasion :

«Venue du Roi bien-aimé Charles X à Schwindratzheim le 6 septembre 1828 au soir.

- 1) Sa Majesté et son auguste fils sera annoncée par le son des cloches et une décharge d'artillerie.
- 2) Ce même soir, un feu de joie sera allumé à l'endroit le plus apparent du ban de la commune en signe d'allégresse qui annoncera à tous les habitants la venue du Roi.
- 3) Le 7 septembre au matin, la fête sera annoncée par le son des cloches et une décharge d'artillerie.
- 4) 20 cavaliers accompagnés du Maire, de son adjoint et des divers membres du conseil municipal se rendront à Saverne pour avoir l'honneur de voir sa Majesté le Roi et son auguste fils et de contempler leurs traits augustes.
- 5) Une voiture de 12 demoiselles habillées en costumes du pays auront également l'honneur de se présenter à Saverne au passage de sa Majesté.
- 6) A 8 heures du matin du 9 septembre, des prières publiques seront faites à l'église pour prier le Tout Puissant de prolonger les jours si chers à tous les Français de sa Majesté le Roi et de son auguste famille.
- 7) Après le service divin il y aura distribution de pain - entre les plus pauvres de la commune.
- 8) Le soir, la commune sera illuminée et une danse publique aura lieu pour compléter l'allégresse des habitants - la dépense de cette

fête est fixée à la somme de F 250 et sera mise à disposition de M. le Maire qui sera chargé de tous les besoins.

Vive le Roi, Vivent les Bourbons.

Le 17 juin 1831, à l'occasion du passage du roi Louis-Philippe 1<sup>er</sup>, le cérémonial est quasi identique. Seule variante, au point 4 on renforce l'aspect officiel et solennel. On peut lire : «21 gardes nationaux à cheval et 60 hommes de la garde nationale à pieds, armés, accompagnés du Maire, adjoints et divers membres du conseil municipal se rendront à Saverne pour avoir l'honneur de voir sa Majesté le Roi et contempler ses bons traits.»

Les caisses de l'Etat devaient être vides car il est noté : la dépense de cette fête sera imputée au budget de 1832.

Le 17 juillet 1852, passage du Sieur Président.

«Le Conseil, attendu que la commune ne saurait mieux témoigner ses sympathies à l'Elu de la Nation, au Sauveur et Libérateur de la France qu'on manifeste sa reconnaissance à son dévouement par les ornements le long de la voie ferrée dans la traverse de Schwindratzheim et en se joignant au cortège villageois avec un char orné et des cavaliers»

«Monsieur le Maire propose que pour une invitation de la part de l'administration, les communes rurales sont priées de se joindre au cortège villageois qui doit défilé dimanche prochain devant le Sieur Président à son séjour à Strasbourg. Que pour faire face aux frais d'ornementation du chariot, aux frais de route des jeunes filles (décidément...) et pour l'établissement d'un arc de triomphe aux abords du chemin de fer dans la traverse de Schwindratzheim, il y a lieu de demander un crédit spécial.

Depuis, seul le Président Giscard d'Estaing a réussi à susciter le même enthousiasme...





## Budget communal



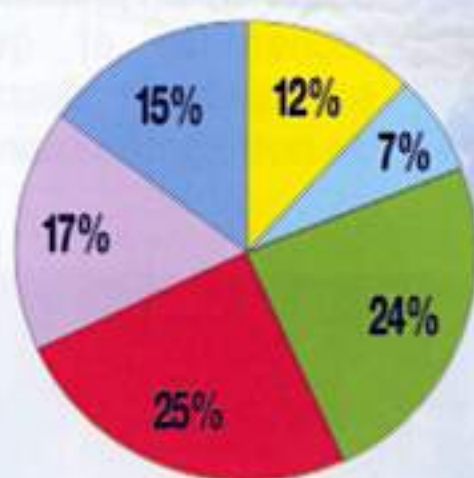
### Budget réalisé 2000

|                   |                |
|-------------------|----------------|
| Dépenses :        | 7 608 868,28 F |
| Recettes :        | 8 269 321,24 F |
| Excédent global : | 660 452,96 F   |

### Budget prévisionnel 2001

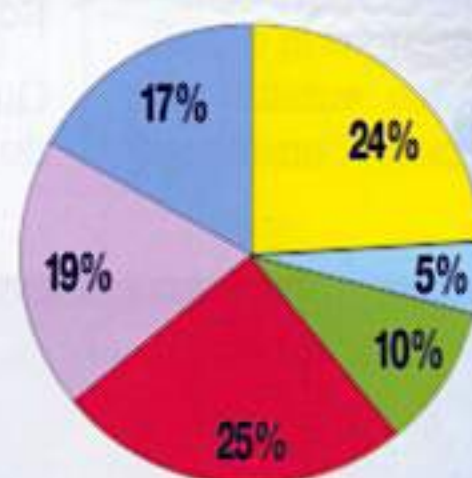
|                       |              |
|-----------------------|--------------|
|                       | 10 767 700 F |
| dont fonctionnement : | 5 556 400 F  |
| dont investissement : | 5 211 300 F  |

### Recettes réelles 2000



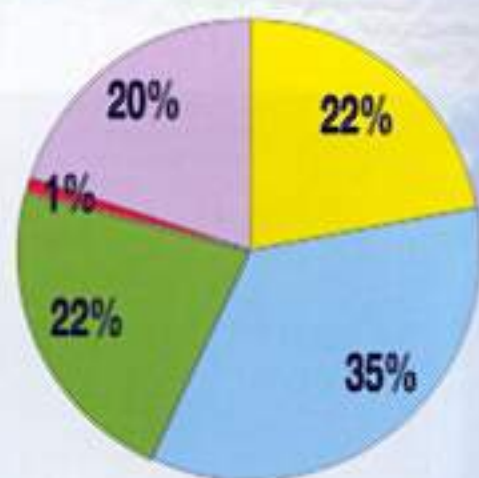
|                               |     |
|-------------------------------|-----|
| Participations et subventions | 12% |
| Produits des emprunts         | 7%  |
| Autofinancement               | 24% |
| Taxes locales directes        | 25% |
| Dotations de l'État           | 17% |
| Autres recettes               | 15% |

### Recettes prévisionnelles 2001



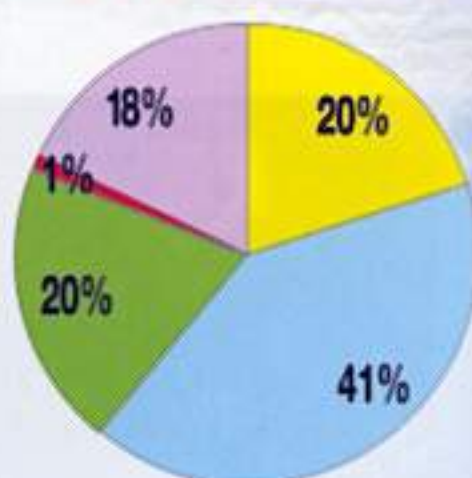
|                               |     |
|-------------------------------|-----|
| Participations et subventions | 24% |
| Produits des emprunts         | 5%  |
| Autofinancement               | 10% |
| Taxes locales directes        | 25% |
| Dotations de l'État           | 19% |
| Autres recettes               | 17% |

### Dépenses réelles 2000



|                             |     |
|-----------------------------|-----|
| Remboursement de la dette   | 22% |
| Travaux d'investissement    | 35% |
| Charges de gestion courante | 22% |
| Autres charges diverses     | 1%  |
| Charges de personnel        | 20% |

### Dépenses prévisionnelles 2001



|                             |     |
|-----------------------------|-----|
| Remboursement de la dette   | 20% |
| Travaux d'investissement    | 41% |
| Charges de gestion courante | 20% |
| Autres charges diverses     | 1%  |
| Charges de personnel        | 18% |







## Remise du livre sur Schwindratzheim

Une foule nombreuse s'était donnée rendez-vous en ce 4 février 2001 à l'occasion de la sortie du livre sur Schwindratzheim. Ce document exceptionnel illustré par plus de 800 photos retrace l'histoire du village au cours du siècle précédent. Si l'on peut se remémorer bon nombre de manifestations et d'inaugurations, les auteurs ont aussi rappelé l'ambiance

et les modes de vie dans notre village, le tout regroupé par thèmes. *«Nous n'aurions pas pu atteindre notre objectif sans le soutien de bon nombre de villageois qui ont contribué au succès de ce livre grâce à l'apport de nombreuses photos et témoignages»* rappelle Roland Goetz.

Que vous soyez originaire du village ou concitoyen

d'adoption, ce témoignage du siècle dernier doit figurer en bonne place dans votre bibliothèque ! (commande auprès d'un membre de l'ACSS ou de son président Jean-Pierre Hamm).

L'ARCHE de Hochfelden s'est associée à ce moment d'histoire en présentant ses recherches et quelques exemples de découvertes de notre patrimoine enfoui.



Partie officielle de la cérémonie: le public très attentif au discours du Président de l'ACSS Jean-Pierre Hamm en présence de Monsieur Entz, président de l'Arche et du maire Roland Goetz.

Au fond, le décor composé de peintures est l'œuvre de l'un de nos concitoyens, Dario Ziliotto.



Voici venu le moment de retirer le livre réservé depuis quelques mois. L'intendance est un peu assaillie, mais l'ambiance est très bon enfant...



Le club de fléchettes comme la plupart des associations de l'ACSS a contribué à la partie «commerciale» du livre ainsi qu'à la distribution des stocks réservés par souscription.



Marie Sturtzer, une concitoyenne particulièrement intéressée puisqu'elle aussi a écrit un livre, un conte pour enfants intitulé «La lune jalouse du soleil» et tiré à 1500 exemplaires.





## La débrouillothèque

L'invitation à venir découvrir la débrouillothèque

Pour la deuxième année consécutive, la débrouillothèque a fait halte au centre culturel de Schwindratzheim. Cet atelier interactif pour petits et grands a connu une importante fréquentation et notamment par les enfants qui sont revenus à plusieurs reprises alors même que beaucoup de thèmes avaient déjà été présentés l'an dernier.



Vue sur les différents ateliers interactifs



En peu de temps, les parents ont préparé leur nid



18 juillet 2001, les jeunes cigogneaux ont pris du poids et du volume qui leur sera nécessaire en vue du départ vers la mi-août

## Ciel, nos cigognes . . .

Le mois de mai qui, dans le temps, était celui des hannetons, a fait cette année, à Schwindratzheim, la promotion de la cigogne. En effet, alors que pendant plus d'une quinzaine d'années, on les avait sollicitées sans succès du côté du presbytère, voilà qu'elles jettent leur « ancre » sur la cheminée tiède de la mairie sans se préoccuper de la stabilité de celle-ci ni de l'évacuation des fumées de la chaudière.

Certains concitoyens ont été émus par l'entêtement de ce couple à vouloir construire un nid juste à cet endroit, obstination encore plus étrange après que la municipalité eût tenté - pour des raisons de sécurité - de les en dissuader. Le bon sens a prévalu et, alors que les experts eux-mêmes n'y croyaient plus, nous avons eu la chance d'assister à la naissance de deux cigogneaux qui se sont finalement accommodés de leur situation...inconfortable. Pour l'année prochaine, un nouveau « logement » est en cours d'installation du côté de la zone de loisirs afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil pour ces oiseaux du voyage...







## Mouvements à l'école primaire de Schwindratzheim : départ à la retraite du directeur André Steinmetz

Sympathique cérémonie organisée par la municipalité à l'issue du dernier jour de classe en l'honneur du départ en retraite de son directeur d'école André Steinmetz. Le maire Roland Goetz salua la nombreuse assistance où l'on remarqua beaucoup d'enseignants, certains actuellement en poste ainsi que d'autres déjà retraités.

Puis il retraça le parcours du directeur André Steinmetz. Brillant élève à l'école primaire, il connut d'abord le séminaire de Walbourg en 6<sup>e</sup> avant de rejoindre le Lycée Leclerc à Saverne de la 5<sup>e</sup> à la Terminale. André est «entré en religion» en 1964 en réussissant le concours d'entrée à l'Ecole Normale dont il sort l'année suivante, affublé d'un premier poste à Schiltigheim. La suite de sa carrière le conduit à La Robertsau pour deux années et à ... Toulon pour 16 mois de service militaire actif dans la marine.



Le Maire (vraisemblablement documenté par une complice) retrace avec beaucoup de détails la carrière d'André Steinmetz.

Pour notre grande satisfaction, il «débarque» à Schwindratzheim en novembre 68 d'abord en tant qu'instituteur, puis pour prendre la succession du directeur André Dochler également présent dans la salle pour lui témoigner son estime de même que le Pasteur et son épouse. Ainsi en 33 années dans notre commune, André Steinmetz aura «préparé» des centaines d'élèves au passage important en 6<sup>e</sup>.



Avec la verve qu'on lui connaît, André Steinmetz a raconté l'histoire de son parcours vu «à travers sa lorgnette» en utilisant un astucieux dosage d'humour et d'anecdotes.

Prenant à son tour la parole, il fit partager avec émotion sa carrière d'enseignant sans oublier d'évoquer quelques divergences de point de vue qu'il avait avec l'Education Nationale : comment voulez-vous qu'un directeur «dirige» des enseignants qui dépendent d'une autre hiérarchie ? lance-t-il, sûr de la réponse implicite ... Mais André n'est pas un frondeur et le public, ce jour-là, aura surtout senti la confirmation de son engagement fort au service de l'éducation des enfants. Dans ce cadre, il se plut à nous rappeler, pour l'anecdote, qu'il se réjouissait à prendre connaissance des premiers résultats en 6<sup>e</sup> des «ses anciens élèves», soucieux de vérifier que le rôle de tremplin vers le collège avait bien fonctionné et que le travail des cinq enseignants du primaire avait porté ses fruits.



On ne les verra plus ensemble...à l'école. Liliane poursuit son parcours en solitaire !





Photo insolite : les trois derniers directeurs d'école de Schwindratzheim.

De gauche à droite : l'actuel directeur Jacky Hartstreibel, le jeune retraité André Steinmetz et leur prédécesseur André Dochler.

Ce départ crée quelques changements dans l'organigramme et l'Inspection Académique vient de confier à la rentrée la direction de l'école primaire à Jacky Hartstreibel.

Agé de 53 ans, cet autre «enfant» du village est nommé pour son premier poste à Schalkendorf en 1968 et finalement «rapatrié» à Schwindratzheim en 1977 où il dirige le CE1 depuis lors.

Si la succession d'André Steinmetz a été confiée à Jacky Hartstreibel, l'effectif a été complété par Madame Anne-Laure Stintzy, 30 ans originaire de Strasbourg où elle a déjà connu deux affectations dans des établissements de quartier. Elle prend en mains la destinée des CM2.



La nouvelle enseignante : Anne-Laure Stintzy

Son engagement et son dévouement ont été reconnus au-delà des frontières communales et marqués par la nomination de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques le 3 août 99.

Le personnel communal et notamment les femmes de service ont également tenu à rendre hommage à leur «locataire» soulignant la parfaite harmonie qui a toujours régné à l'école primaire.

Sportif infatigable et bricoleur confirmé, André Steinmetz ne manquera pas d'activités et saura, par ailleurs, seconder dans les tâches domestiques son épouse Liliane qui encadrera avec compétence nos petits CP pour quelques années encore.



Si la municipalité a salué ce départ par une cérémonie officielle, les parents d'élèves, quant à eux, ont organisé une très belle kermesse dont le départ du directeur d'école a été le point d'orgue.

Tout le monde s'est mobilisé (enseignants, parents d'élèves, élèves) pour lui témoigner sa sympathie avec chaleur et émotion. Une impressionnante chorale avait été constituée par Jean-Georges Gitz avec les enfants de l'école primaire. Le choix des chansons mais surtout l'adaptation aux circonstances de leur texte ont fait passer un agréable moment dans la salle polyvalente comble pour l'événement.

#### Rappel de la «répartition des rôles» à l'école primaire avec les effectifs :

|       |                               |           |
|-------|-------------------------------|-----------|
| CP :  | Liliane Steinmetz             | 28 élèves |
| CE1 : | Jacky Hartstreibel, directeur | 25 élèves |
| CE2 : | Annie Zimmermann              | 27 élèves |
| CM1 : | Sylvie Hamelin                | 27 élèves |
| CM2 : | Anne-Laure Stintzy            | 27 élèves |







## Départ du Pasteur Guy-Pierre Geiger



Mademoiselle Haag, vice-présidente du Conseil presbytéral retrace avec nombreux souvenirs et anecdotes le parcours du Pasteur Guy-Pierre Geiger au cours d'une cérémonie chargée d'émotion et de convivialité.

Une foule nombreuse a assisté avec beaucoup d'émotion au culte d'adieu du Pasteur Guy-Pierre Geiger arrivé en 1993 dans notre paroisse. Prenant la succession du Pasteur Langermann, son style «toujours jeune étudiant en théologie» et son côté fonceur auront sûrement étonné plus d'un paroissien au début. Mais il a aussi rapidement rassuré ses fidèles par sa sensibilité, sa compétence, sa détermination, et le souci d'exercer son ministère au 21<sup>e</sup> siècle...

De ce fait, Guy-Pierre Geiger a aussi réussi à s'attacher l'estime de nombreux jeunes en leur apportant la preuve que l'on peut conjuguer engagement spirituel et vie moderne !

Ses paroissiens ont également accueilli avec fierté sa nomination en tant qu'inspecteur ecclésiastique en 1998, même si indirectement ce nouveau poste l'arrachera à notre village pour la satisfaction des savernois.



Une photo de famille souvenir avec Marie-Eve et son épouse Betty, toujours à ses côtés, avec discrétion et efficacité.

## Notre futur pasteur

Le successeur de Guy-Pierre Geiger s'appelle Pierre Richard Guerrier.

Natif de Lembach, il fait ses études de Théologie à Strasbourg et son service militaire en Côte d'Ivoire en coopération. Son premier poste, de 1974 à 1983 fut Wangen, Marlenheim et Romanswiller, puis à Balbronn et Marlenheim. De 1978 à 1984, il a également occupé la fonction de secrétaire général des EUL à Neuwiller les Saverne. Son 2<sup>e</sup> poste le conduit à Schillersdorf et Mulhausen, de 1983 à 1988. Depuis, il est en poste au Neudorf jusqu'au mois de février 2002 d'où il viendra officiellement nous rejoindre (sachant qu'il enseigne déjà les mercredis à l'école primaire).



Notre nouveau pasteur pendant un cours de religion à l'école primaire.

Agé de 53 ans, il est marié, a 2 fils et 3 petits enfants.

D'ores et déjà la municipalité lui souhaite la bienvenue.





## Cérémonies du 14 juillet

Une tradition à laquelle les citoyens restent très attachés. Cette année aussi, malgré la pluie fine qui accompagna le cortège, le succès populaire a été immense à telle enseigne que la salle polyvalente était pleine à craquer peu avant le feu d'artifice.



La Concordia donne le ton ...  
et le rythme



Les vétérans, les officiels et le conseil  
municipal sont fidèles au poste ...



Près de l'église protestante, un peu de public  
courageux ... à majorité féminine : le prestige  
de l'uniforme attire toujours !



Que serait un 14 juillet sans remise de  
diplômes ou médailles. Cette année, les  
médailles ont été décernées à Patrick  
Lauer et Marc Bernhardt



Les sapeurs-pompiers  
toujours prêts pour l'action !







## La Poste de Schwindratzheim en vacances . . .

### «Bougez» avec la Poste ...

Jamais encore comme cet été, ce slogan publicitaire n'aura aussi bien collé à ce service dit public. En effet, bon nombre de concitoyens ont dû «se bouger» au mois d'août, à pied, en deux-roues ou en voiture pour aller à Mommenheim ou à Hochfelden afin de pouvoir accéder aux services postaux habituels, en raison de la fermeture du bureau local !

Ce n'est pas que le fond qui a irrité la municipalité, mais la façon désinvolte de la procédure. Informé début juillet par le responsable du bureau local d'une éventuelle fermeture pendant ses congés, le maire prend contact avec la hiérarchie savernoise afin de trouver une solution alternative pour la population, en pensant notamment à nos personnes âgées.

La municipalité souhaitait proposer un aménagement sous la forme d'un créneau d'ouverture réduit mais quotidien (qui aurait pu être assuré par un préposé de la poste de Hochfelden par exemple).

Les contacts sont restés «lettre morte» et, malgré la relance du maire, c'est par la

presse que nous apprenons l'irréversible décision en même temps que nos concitoyens !

A quoi bon nous servir du «service de proximité et de la convivialité» pendant onze mois si le douzième l'administration nous soumet de façon désinvolte à son bon vouloir de fermeture au nom des convenances personnelles et financières.

Nous voulons bien comprendre que la notion de rentabilité est devenue un «facteur» important. Mais pourquoi ce diktat sans consultation de ses clients et des élus locaux ?

D'autres communes rurales ont également réagi de sorte que l'administration a conscience maintenant que les usagers sont sur le qui-vive et que la restructuration des bureaux ruraux actuellement à l'étude (oui, il faudra s'y résoudre) devra passer par une concertation préalable.

**«Avec la Poste nous avons tous à y gagner. . .» disait encore ce spot publicitaire !**

JCF

## Les activités «culturelles» au centre culturel conférences - théâtre - diaporama

### Juin : «les maisons alsaciennes»

Il est dommage que le public n'ait pas été attiré par le sujet. Cela dit, il est vrai que la période estivale se prête moins à ce type de conférence où la perspective de s'enfermer dans une salle a dû faire réfléchir plus d'un. Et pourtant, le sujet en valait vraiment la peine, de sorte qu'il faudra programmer une «séance de rattrapage» un prochain automne.

Marcel Antoni, intarissable comme à l'accoutumée, a tenu en haleine son public certes acquis à sa cause et qui a pris beaucoup de plaisir à partager son savoir et ses anecdotes.







## Août : Théâtre de plein air



Fin du spectacle et la troupe salue le public qui a beaucoup apprécié l'originalité de la pièce.

Animation insolite sur la place du centre culturel avec la présentation d'une pièce de théâtre interprétée par une dynamique troupe de jeunes acteurs d'Ostwald. Ce spectacle a été mis sur pied avec la collaboration d'Olivier Guérard, le dynamique animateur Jeunes de la Communauté de Communes qui a proposé cet été aux jeunes du canton un important programme d'animations

## Octobre : «Cuba, l'île star des Caraïbes»

Ce diaporama présenté et commenté par Pierre Kayser de Lupstein, nous a fait découvrir les mille et unes facettes de cette île, la plus grande des Caraïbes.

Les spectateurs ont pu découvrir plus de 700 diapositives de grande qualité et se faire une idée plus précise de ce lieu évocateur.

En effet, si la dose d'exotisme et les décors correspondaient bien à l'image que chacun s'en faisait, le spectateur a été étonné par le tableau réaliste brossé par Pierre Kayser à propos de la vie quotidienne des Cubains dont la plupart vit au niveau du seuil de pauvreté.

Cette situation dramatique fait suite au désengagement économique des Russes à partir du début des années 90. Les faibles résultats économiques actuels issus d'un système archaïque habitué à la «subvention» n'ont fait qu'accroître le fossé avec les pays en compétition sur les mêmes marchés, notamment celui de la canne à sucre.



La présentation en «fondu-enchaîné» a été agrémentée par un accompagnement musical choisi fort à propos par Pierre Kayser dans les registres latino-espagnols et a contribué à «transporter» les spectateurs durant deux heures bien agréables.





## Le SCOTERS s'est arrêté à Schwindratzheim

Le 8 octobre dernier, le SCOTERS (Schéma de COhérence TERRitoriale de la Région de Strasbourg) a tenu la réunion du comité directeur au centre culturel de Schwindratzheim.

Le maire Roland Goetz, délégué de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn auprès du SCOTERS a suggéré à ce syndicat mixte de sortir des murs de Strasbourg afin qu'il côtoie les réalités des communes de la ceinture de la CUS.

Le SCOTERS est composé de 141 communes regroupant côté France 581.300 habitants (238.300 ménages) et 405.600 habitants (162.000) ménages côté allemand (Ortenaukreis). Car le SCOTERS associe également nos voisins allemands aux réflexions de développement et d'aménagement de notre territoire.



Vue de la salle du centre culturel ayant servi de lieu de rencontre convivial pour cette séance de travail décentralisée.

Le SCOTERS remplace l'ancien schéma directeur de l'agglomération strasbourgeoise qui datait de 1973. Il remet à plat les objectifs et les projets de développement à l'horizon 2015 de l'ensemble de la région. Son rôle peut se définir ainsi : «définir un projet d'aménagement et de développement durable pour les politiques d'urbanisme à venir et tenant compte de cinq grands axes de réflexion» :

- les coopérations entre collectivités locales et avec leurs homologues allemands et leur «REGIONALPLAN»
- l'habitat et la forme urbaine
- les transports et la mobilité
- la préservation de l'environnement
- les questions économiques et l'emploi.

Le maire de la commune a été très heureux d'accueillir une ancienne connaissance des années de faculté de droit Robert GROSSMANN président du SCOTERS, Fabienne KELLER maire de Strasbourg,



Une belle brochette de personnalités lors du discours du maire: Fabienne Keller, Robert Grossmann, Daniel Hoeffel (qui venait d'être nommé 1<sup>er</sup> vice-président du Sénat) et notre conseiller général Bernard Ingwiller.

Daniel HOEFFEL, vice-président du SCOTERS ainsi que les autres membres du bureau et la cinquantaine d'élus représentant les 141 communes concernées.

Dans son allocution, le maire a d'abord souhaité un bon démarrage au SCOTERS. Puis il a expliqué les spécificités du Pays de la Zorn et les difficultés de notre secteur, avant de conclure par une présentation attrayante de notre commune.

Les Schémas de COhérence Territoriale (SCOT) seront bientôt plusieurs centaines en France, comparables à celui de la région strasbourgeoise. Depuis la récente loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), chaque commune doit être rattachée à un Schéma de Cohérence Territoriale, sinon aucun P.O.S. appelé à présent PLU (Plan d'aménagement et d'urbanisme) ne pourra être validé.



Après le tandem Trautmann - Ries, le couple Keller - Grossmann serait-il menacé ... ?





## Passation de pouvoirs chez les sapeurs-pompiers

Cette année aura été le théâtre de nombreux départs de personnalités du village. Après le Pasteur, le Directeur d'école, c'est au tour du Chef de corps des sapeurs-pompiers de «raccrocher», il est vrai, après une remarquable carrière : 38 années de dévouement !



Pas de cérémonie officielle sans les discours d'usage : la hiérarchie des sapeurs-pompiers, les élus locaux, chacun y est allé de son message de sympathie.

En effet, Charles Brenner est entré au corps local le 1<sup>er</sup> janvier 1963 et s'affirme progressivement comme un meneur d'hommes en animant de nombreuses années l'Amicale des sapeurs-pompiers.

En 1986, il prend la tête du corps qu'il dirige avec un charisme, une rare efficacité et un dynamisme de tous les instants. Il avait aussi réussi à gagner l'estime de ses hommes et, bien au-delà du village, celle des chefs de corps des alentours.

La municipalité tient également à souligner l'excellente collaboration et le sens aigu des responsabilités qui anima toujours l'action du Chef de corps Charles Brenner.

Bonne retraite bien méritée, mon Capitaine !



Le passage de témoin. En fait, c'est le précieux «bip» qui accompagnera dorénavant 24h sur 24 le nouveau Chef de corps, le lieutenant Thierry Gross.



Un dernier grade mérité celui de Capitaine honoraire avec changement de barrettes immédiat.



Un moment solennel plein d'intensité.



Après son mari, c'est au tour du Maire de mettre l'accent sur la patience, la compréhension et le soutien en toute circonstance que Suzanne a apporté à Charles durant toutes ces années.





## La Marine Nationale recrute

La Marine Nationale offre 5500 emplois dans 35 métiers différents, à des jeunes garçons et jeunes filles âgés (es) de 17 à moins de 25 ans (niveau scolaire : de la 3<sup>e</sup> à BAC + 2).

Ci-dessous les différentes possibilités.

**Renseignements** : N° Azur : 0 810 501 501

**Minitel** : 3615 code MN (1,29 F/min)

**Internet** : <http://www.defense.gouv.fr/marine>  
et <http://www.recrute-officiers.defense.gouv.fr>

**Bureau d'information sur les carrières de la marine** :

1, rue de Saales - BP 1016 M

67071 Strasbourg Cedex ☎ 03.88.75.61.45



**Les femmes à égalité** : Elles disposent des mêmes possibilités que leurs camarades masculins. Toutefois, leur embarquement à bord de sous-marins ne leur est pas possible.

**L'Ecole de maistrance** (implantée à Brest) : l'admission se fait sur tests et dossiers scolaires, être âgé de 18 ans à moins de 25 ans et un niveau scolaire de terminale à BAC +2

**L'engagement initial longue durée (EILD)** : de 17 à - de 25 ans titulaires de BEP ou niveau terminale à BAC +2

**La formation complémentaire post-BEP** : de 17 à - de 25 ans, 1 an de formation en lycée professionnel. Titulaire d'un BEP compatible, préparer le BAC PRO EIE ou MSMA/MSMP en alternance en 3 ans.

**Le volontariat** : Contrat d'un an renouvelable 4 fois selon les besoins de la marine de 18 à - de 26 ans.

**L'engagement initial de courte durée (EICD)** : pour garçons et filles de 18 à - de 22 ans niveau 3<sup>e</sup> non titulaire de BEP

Depuis 1997, à travers la mise en place de ces contrats de courte durée, la Marine s'inscrit dans la démarche d'insertion au profit des jeunes pour occuper un certain nombre de postes précédemment confiés à des appelés.

Acquérir une première expérience professionnelle, contrat de 36 mois avec possibilité de renouveler 2 fois selon les besoins de la Marine. Ils sont réservés aux jeunes gens sortis peu ou pas qualifiés du système éducatif.

## Concours du Trésor Public (à titre externe)

L'organe du Syndicat national des services du Trésor porte à notre connaissance le calendrier prévisionnel des concours du Trésor Public ouverts en 2002 :

### Contrôleur

Diplômes exigés : niveau baccalauréat ou diplôme équivalent

Inscriptions : retrait 11 juin 2002 - dépôt 18 juin 2002

Epreuves écrites de pré admissibilité : 4 septembre 2002

Epreuves écrites d'admissibilité : 3 et 4 décembre 2002

Epreuves orales d'admission : à compter du 7 avril 2003

### Agent de recouvrement

Diplômes exigés : brevet des collèges ou diplôme équivalent

Inscriptions : 12 mars 2002 - dépôt 19 mars 2002

Epreuves écrites d'admissibilité : 5 juin 2002

Epreuves écrites d'admission : 18 septembre 2002







## L'Aide à domicile : un secteur qui intéresse plus de 9 français sur 10

C'est tout d'abord les aides et les soins aux personnes âgées, handicapées, malades (88%) puis les aides ponctuelles aux ménages fragilisés (81%) et enfin les prestations liées à la vie pratique au quotidien. Une forte majorité des personnes intéressées, (68%) préférerait déléguer la gestion de l'aide à domicile à un organisme.

Pour faciliter l'accès à la bonne structure, les principales associations alsaciennes ont

créé en 1998, une plate-forme de services d'aide à domicile à vocation régionale.

Un numéro de téléphone unique pour toute l'Alsace : **pour répondre à vos interrogations, appelez Domicile France Alsace au 08.03.03.67.68**, de 8h30 à 18h.

Domicile France Alsace regroupe des associations à but non lucratif, titulaires de l'agrément Qualité et soigneusement sélectionnées

pour leur savoir-faire et leur expérience. Domicile France Alsace vous garantit un service de choix destiné à vous simplifier la vie dans les domaines suivants :

- aide ménagère
- emplois familiaux
- garde d'enfants
- garde de nuit
- aide à la personne
- auxiliaire de vie
- repas à domicile
- télé assistance
- petits travaux de bricolage

## Opportunité professionnelle commerciale

Le Groupement des Coopérateurs d'Alsace (COOP) nous signale qu'il a régulièrement des opportunités commerciales de gérances de magasins à travers le Bas-Rhin. Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement à Monsieur STAUB, responsable du développement commercial des Points COOP au 03.88.45.95.88. ou au 06.84.63.49.75.

### BUS :

**ligne directe n° 305 pour Haguenau avec arrêt à Schwindratzheim (pharmacie)**

Nous vous rappelons que cette ligne régulière n'est pas réservée aux scolaires, mais accessible à tous publics.

**Les horaires habituels du lundi au vendredi sont : départ 7h11, retour 17h28 et 18h28**

**Les horaires supplémentaires le mercredi et le samedi sont :**

**départ 13h36, retour 12h40 et 16h23.**

*Un dépliant détaillé est disponible en mairie et remis sur simple demande.*

### F.U.P.A.

**(Fédération des Universités Populaires d'Alsace)**

Depuis bien longtemps, les Universités Populaires d'Alsace œuvrent dans le domaine de la formation permanente des adultes. Elles permettent à chaque personne qui le souhaite de parfaire et d'élargir ses connaissances et sa culture dans le domaine de son choix, sans condition de diplôme préalable, d'apprendre en groupe, dans un esprit de convivialité et d'amitié.

*Pour en savoir plus adressez-vous à*  
Fédération des U.P. d'Alsace  
13, rue des Franciscains 68100 Mulhouse  
☎ 03.89.46.48.48. Fax 03.89.45.75.45  
fupa@u-p.asso.fr

## La Fédération Familles Rurales

La Fédération Familles Rurales du Bas Rhin 64, rue de Balbronn BP 53 - 67036 Strasbourg Cedex ☎ 03.88.29.20.29 ou Fax 03.88.30.77.26 vient de nous transmettre une plaquette relative indiquant les dates des formations 2002 ainsi que les conditions d'inscriptions concernant les diplômes ci-dessous:

**B.A.F.A.** - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

**B.A.F.D.** - Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

*Consultation de la plaquette à la mairie ou renseignements complets directement auprès de Familles Rurales.*







## Trésorerie de Hochfelden

Nous vous prions de bien vouloir noter les nouveaux horaires d'ouverture déjà applicables :

Lundi, mercredi, jeudi  
9 h à 12 h et 13 h à 16 h  
Mardi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h  
Vendredi 9 h à 12 h

## Vaccination anti-grippale 2001

Nous rappelons que la campagne nationale d'incitation à la vaccination anti-grippale s'achève au 31 décembre 2001. Les assurés et les ayants droits relevant du régime général âgés de 65 ans et plus pourront se procurer gratuitement le vaccin sur prescription de leur médecin, de même que les personnes qui, quel que soit leur âge, sont atteintes de certaines affections de longue durée.

## CICAS Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale

Créés par l'ARRCO (Association pour le régime complémentaire des salariés), les CICAS informent et aident les personnes dans l'accomplissement des formalités leur permettant d'obtenir leurs droits à la retraite complémentaire et, le cas échéant, de bénéficier d'une aide sociale.

Une réorganisation des permanences a été menée et nous vous communiquons ci-dessous les nouveaux lieux et horaires d'accueil :

**Brumath:** Maison des Associations : 2<sup>e</sup> mardi de 9h à 11h45 et l'après-midi sur rendez-vous  
**Saverne:** Centre Louise Weiss 2, rue du Vieil Hôpital 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi 9h à 11h45 et sur R-V l'après midi  
**Haguenau:** M.L.C. Place Robert Schumann 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mardi 9h à 11h45 et sur R-V l'après-midi  
**Oberhausbergen:** 2, rue de Reutenbourg tous les jours de 8h à 11h50 accueil libre et sur R-V l'après-midi

## Information sur la rage des chauves-souris

La Direction des Services Vétérinaires de la Préfecture Bas-Rhin.

Par arrêté du 30 avril paru au JO le 10 mai, la France est désormais déclarée indemne de rage. Néanmoins, à la suite du recensement depuis le début de l'année 2000 de 5 cas de rage sur chauve-souris en France, il y a lieu de considérer le risque de rage chez les chauves-souris et d'y apporter une attention et une vigilance particulières. Pour tout animal ayant des comportements suspects, il y aura lieu de pratiquer une analyse en vue de la recherche du virus rabique. En cas de contamination humaine, il y a lieu d'informer les Services Vétérinaires (☎ 03.88.27.70.27.) ou contacter l'Institut d'Hygiène à Strasbourg

(☎ 03.88.21.27.33.) et consulter son médecin traitant et le centre antirabique le plus proche.

**Conseils :** une chauve-souris blessée ou apeurée peut présenter le même comportement qu'une chauve-souris suspecte de la rage. Le cas le plus fréquent est celui d'une chauve-souris « prisonnière » un soir d'été lorsque les fenêtres sont ouvertes et aveuglée par la lumière ou affolée par les cris. Dans ce cas, éteindre la lumière et sortir de la pièce car l'animal retrouvera seul son chemin grâce à son sonar. On peut suspecter qu'une chauve-souris est enragée, notamment lorsqu'on la trouve au sol, prostrée, qu'elle n'arrive pas à s'envoler

ou qu'elle vole mal ou encore lorsqu'elle crie de façon anormale et tente de mordre avec insistance. Évitez de manipuler une chauve-souris, sauf si cela est vraiment nécessaire et dans ce cas utilisez des gants épais de jardinage.

Si l'animal ne peut pas voler, mettez-le dans une boîte en carton bien fermée. Se retrouvant ainsi dans l'obscurité, l'animal sera tranquilisé. Toutefois, si l'animal blessé ou stressé, après avoir été protégé dans une boîte ou laissé sur place ne reprend pas son vol, il faut contacter un vétérinaire, ou le GEPMA Groupement d'Etudes et de Protection des Mammifères d'Alsace (☎ 03.88.22.53.51)







## Naissances



Léa MAHLER  
13 décembre 2000  
fille de Lionel et de Marielle  
16 a, rue des Champs



Julie ROMBURG  
13 décembre 2000  
fille de Régis et de Céline  
21, rue de l'Église



Nicolas EYER  
2 janvier 2001  
fils de Laurent et de Tania  
6, impasse de l'Ange



Kenza ZILLOTTO  
22 janvier 2001  
fille de Dario et de Roseline  
3 a, rue Molière



Romain WITTERSHEIM  
28 janvier 2001  
fils de Jacky et de Joëlle  
10, rue des Pommiers



Margaux RICHERT  
16 février 2001  
fille de Christian et d'Estelle  
8, rue du Général de Gaulle



Florian ARBOGAST  
9 avril 2001  
fils de Claude et de Katia  
14, rue du Moulin



Sophie MATTER  
18 avril 2001  
fille de Patrice et d'Isabelle  
34, rue de la Zorn



Céleste ERNEWEIN  
22 mai 2001  
fille de Fabien et de Véronique  
8, rue des Pommiers





## Naissances



**Chloé ZITVOGEL**  
4 juin 2001  
fille de Gabriel et de Sylvie  
4 a, rue Molière



**Léa WAGNER**  
5 juillet 2001  
fille de Régis et de Nathalie  
12 a, rue des Pierres



**Kévin MOUTON**  
13 août 2001  
fils de Sylvain et de Aurélie  
Résidence n° 8 SANEF



**Kévin WETTA**  
16 août 2001  
fils de Eugène et de Régine  
7, rue du Général de Gaulle



**Edouard EICHACKER**  
19 août 2001  
fils de Arnaud et de Catherine  
2 a, rue des Vergers



**Inès GROS**  
24 septembre 2001  
fille de Pascal et de Blandine  
5 a, rue Molière

## Décès 2001

HEIDINGER Albin  
METZ Berthe  
MAHLE Julien  
HEITZ Lina  
DOSSMANN André  
URBAN Lina  
BUCHY Marguerite  
FAESSEL Christian  
BALTZER Catherine  
MAHLER Marguerite  
WENDLING Adeline  
HUBER Friede

décédé le 15 janvier  
décédée le 7 février  
décédé le 16 avril  
décédée le 5 mai  
décédé le 10 mai  
décédée le 26 mai  
décédée le 24 juin  
décédé le 6 juillet  
décédée le 9 juillet  
décédée le 3 novembre  
décédée le 9 novembre  
décédée le 23 novembre

à Strasbourg  
à Haguenau  
à Strasbourg  
à Schwindratzheim  
à Saverne  
à Haguenau  
à Haguenau  
à Strasbourg  
à Schwindratzheim  
à Ingwiller  
à Strasbourg  
à Haguenau





## Mariages



Alexandre HAMM  
& Caroline GONCALVES  
2 juin 2001, à Schwindratzheim



Fabrice KAUFFMANN  
& Laure AMICONI  
9 juin 2001, à Schwindratzheim



Christian DIEBOLD  
& Christa DOTT  
16 juin 2001, à Schwindratzheim



Thierry GROSS  
& Christa STEBLER  
16 juin 2001, à Schwindratzheim



Eric TAGLANG  
& Olivia FIMBEL  
8 septembre 2001, à Schwindratzheim



Freddy LAEMMEL  
& Muriel BOULOIS  
22 septembre 2001, à Schwindratzheim

## Noces d'Or 1951-2001



Lucien FAESSEL  
& Alice SCHMITT  
3 avril 1951 - 3 avril 2001  
12, rue Albert Schweitzer



Albert SCHNITZLER  
& Marguerite GROSS  
6 octobre 1951 - 6 octobre 2001  
41, rue de la Zorn



Emile MITSCHER  
& Marie GROSS  
19 avril 1941 - 19 avril 2001  
19, rue de l'Église

## Noces de Diamant 1941-2001





## Travaux et Projets

- Les travaux de voirie de la fin 2000 ont connu des fortunes diverses, certains n'étant achevés qu'au printemps 2001 et d'autres concernant les finitions ne l'ont été qu'à l'automne. Pour certaines malfaçons que nous avons constatées, la commune a mandaté un cabinet d'expertise en faisant jouer la clause «défense-recours» par sa compagnie d'assurances.
- Sur l'ancienne place de la balance communale, au milieu de la rue du Général de Gaulle, nous avons pris l'option, dès l'automne 2000, d'y implanter un banc Napoléon. C'est maintenant chose faite. Ci-contre, une autre vue d'un banc Napoléon et quelques commentaires sur les origines de ce type de banc en Alsace.
- Les barrières et potelets implantés dans cette même rue ont été prévus dès l'origine pour délimiter davantage la chaussée, les trottoirs et protéger l'aire de circulation des piétons en pensant notamment aux enfants. Les barrières seront pourvues de jardinières et de fleurs au printemps et durant la belle saison.
- Travaux à l'entrée du village: gaz ? assainissement ? pipe-line ou ... début du contournement Est ? Non, il s'agit en fait de la pose par le Syndicat des Eaux de nouvelles conduites d'eau potable au diamètre 40 cm. Ces travaux, projetés depuis plusieurs années, vont contribuer au renforcement et à l'amélioration du réseau d'eau potable.



- Le groupe scolaire fera l'objet de travaux de mise aux normes de sécurité après l'étude diagnostic en cours.
- Les travaux d'aménagement du 1<sup>er</sup> étage et de l'aire de rangement de la salle polyvalente sont terminés. La grande salle est ainsi plus sûre et mieux rangée et le 1<sup>er</sup> étage offre de nouvelles possibilités.

### ■ PÉRISCOLARITÉ

Comme annoncé au mois de mars durant la période des élections, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn poursuit sa politique petite enfance et notamment dans le domaine de la périscolarité. Après une première implantation à Hochfelden, d'autres suivront par regroupement de communes. Une enquête a été réalisée cet automne sur les communes de Schwindratzheim, Mutzenhouse, Hohfrankenheim et Schaffhouse afin de cerner les besoins et les attentes de leurs habitants en matière de périscolarité. Schwindratzheim a été retenu pour recevoir le prochain centre d'accueil périscolaire pour les enfants de 4 à 11 ans originaires de ces 4 communes.

Parallèlement à cette décision, les délégués de la Communauté de Communes ont également arrêté que dorénavant, les écoles primaire et maternelle n'accepteront que les enfants habitant la commune ou gardés par les grands-parents. Cette mesure est destinée à pallier le risque de «dépeuplement» des classes des communes et celui de fermeture éventuelle, autrement dit «déshabiller Pierre pour habiller Paul...».

### ■ HALTE GARDERIE

Un point d'accueil garderie sera implanté à Hochfelden pour l'ensemble des communes du Pays de la Zorn. Il permettra de faire garder ses enfants à la carte afin de pouvoir faire des courses, se rendre chez un médecin, etc.





**Les «bancs Napoléon» :** ces bancs reposoirs en grès ont surtout servi dans nos campagnes alsaciennes et aux abords de nos villages. Ceux de 1811, appelés «bancs du Roi de Rome» sont les plus rares et on n'en trouve plus que quelques spécimens. Par contre, ceux de 1854, les «bancs de l'Impératrice» (Eugénie) subsistent encore en quantité plus importante, bien que beaucoup aient été supprimés lors de l'élargissement des routes.

Ils devaient avant tout servir aux paysans et paysannes. Ayant de grandes distances à parcourir pour se rendre au marché, revenir des champs ou du vignoble, ces derniers pouvaient se reposer en cours de route. De plus, comme on portait les corbeilles et les ballots de foin sur la tête, on

pouvait glisser ces fardeaux de la tête au même niveau sur les linteaux supérieurs des bancs. Ceux-ci sont encadrés la plupart du temps de tilleuls ou de charmes et offrent un cadre au paysage qui se trouve à leurs pieds. Ils attirent la curiosité des touristes et donnent un cachet particulier à nos paysages et aux abords de nos villages.

Ils nous rappellent cette époque certes révolue mais pas si lointaine où le temps et les distances se calculaient différemment. Avec les croix rurales taillées de même dans le grès des Vosges, ils font partie du patrimoine alsacien à préserver.

## Service d'INCENDIE et de SECOURS

A partir de 2002, comme le prévoit la Loi du 3 mai 1996, le service local d'incendie et de secours sera transféré au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Cela signifie que les effectifs et les biens attachés au CPI (Corps de Première Intervention) de la commune seront placés sous la tutelle du SDIS. Ce dernier représentera aussi à l'avenir l'autorité d'emploi des sapeurs-pompiers. Il gèrera les matériels et les immeubles qui lui seront transférés et en assumera les charges de fonctionnement. Cependant les communes auront à verser une contribution annuelle forfaitaire à l'investissement et au fonctionnement en compensation des charges et des compétences transférées.

Le Centre de Première Intervention de Schwindratzheim sera rattaché au Centre de Secours de Hochfelden, lui-même constitué en unité territoriale rattachée au Groupement Territorial Nord.

Les intentions du législateur visent avant tout la mise en commun des moyens, une gestion rationnelle et efficace des personnels et des équipements afin de garantir une équité dans la couverture des risques.

Le but est également d'unifier le commandement, de qualifier davantage les effectifs, d'utiliser au maximum le potentiel des sapeurs-pompiers volontaires du département, enfin une recherche permanente d'«économies d'échelle» (au sens économique du terme...).

Un vaste chantier qui doit tendre vers une efficacité accrue mais qui se traduira par un coût plus élevé. De 1995 à 2000, le coût global pour la commune du service d'incendie et de secours se situait en moyenne en dessous de 70.000 F soit à peu près 40 F par habitant. Les premières estimations pour le futur situent ce coût pour la commune au-delà de 100.000 F par an. (environ 60 F par habitant). Cela signifie aussi que 30.000 F ou plus se déduiront automatiquement des ressources de la commune et ne pourront plus servir à d'autres dépenses de fonctionnement ou d'investissement !

Ceci est principalement dû à la «standardisation» départementale et toutes les communes seront logées à la même enseigne. En espérant toutefois que les services rendus à la population seront à la hauteur des engagements pris !





## Taxes locales

Cette année encore, certains concitoyens s'étonnent de voir le montant de leur taxe d'habitation augmenter de façon importante, parfois au-delà de 20 % alors que la commune applique depuis 4 ans une révision constante et modérée de 1 %.

La politique fiscale communale, inter-communale, départementale ou régionale est visible sur votre feuille d'imposition sous «taux d'imposition 2001» et pour permettre à chaque contribuable de calculer rapidement l'incidence de la révision annuelle.

Indépendamment des taux, un certain nombre d'autres facteurs peuvent influencer le montant des impôts locaux. Il s'agit notamment :

- de l'augmentation de la valeur locative suite à des agrandissements ou des améliorations de confort,
- de la variation du quotient familial (enfants adultes, personnes âgées qui

ne sont plus à charge, donc n'ouvrent plus droit à abattement),

- passage d'une situation de non imposable à une situation d'imposable du fait du rajout des revenus de vos enfants vivant sous le même toit cumulés aux vôtres pour déterminer un «revenu fiscal de référence», même si vos enfants ont établi une déclaration séparée.

Un certain nombre d'informations figurent déjà au dos des avis d'imposition et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des services fiscaux : voir sous «renseignements et réclamations».

## L'euro c'est simple . . . dit la publicité

Franchement, il est vraisemblable que cette mutation sera beaucoup plus compliquée et plus traumatisante qu'il n'y paraît pour bon nombre de personnes. Le dernier changement date de plus de 40 ans et consistait à enlever 2 zéros aux anciens Francs. On se souvient encore des difficultés des personnes âgées pour adopter la conversion en nouveaux Francs, à priori facile à gérer. Mais l'heure n'est plus aux états d'âmes : l'euro est une excellente solution pour l'Europe et chacun doit se préparer à l'intégrer dans sa vie quotidienne. Rappelez-vous que les salaires et prestations sociales seront versés en euro à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002. Il faut aussi vous assurer que vous disposez d'un moyen de paiement en euro, par exemple un chéquier euro.

Il faut reconnaître que les organismes bancaires n'ont pas ménagé leurs efforts d'information de même que le Ministère de l'Economie. Aujourd'hui, à quelques jours de ce passage capital, nous voulons rappeler quelques règles pratiques et ... pragmatiques. Car, ne nous leurrions pas,

dans quelques mois on ne parlera plus de Francs, mais uniquement d'euros.

C'est aussi pourquoi, il vaut mieux retenir la règle de conversion d'euros en Francs, car c'est celle que vous utiliserez le plus souvent. Comme tous les prix seront affichés en euros, votre premier réflexe consistera à chercher la valeur de référence en Francs. Cet exercice durera encore un certain temps, probablement plusieurs années. Les Francs qui resteront en votre possession seront échangés gratuitement par votre banque et la Poste jusqu'au 30 juin 2002. Puis la Banque de France échangera les pièces pendant 3 ans et 10 ans pour les billets.

Prenez le temps de contrôler la monnaie qui vous sera rendue. Les commerçants mettront aussi un certain temps pour s'habituer et les erreurs sont possibles de part et d'autre. Il est probablement aussi à craindre que des individus malhonnêtes vont profiter de cette période d'adaptation pour tenter des malversations. Vigilance !







## pièces et billets

300 millions d'euro - 7 cents annuels



Nous vous proposons ci-contre un récapitulatif des 8 pièces et 7 billets que vous pourrez acquérir dès le 15 décembre 2001 et qui auront seul cours à partir du 18 février 2002. Il n'est pas inutile d'apprendre par cœur la valeur de ces nouvelles pièces et surtout des billets. Restez attentifs à la somme que vous gardez en permanence sur vous : les chiffres indiqués sur les billets sont presque à multiplier par 7 (~ 6,56 en réalité).

La municipalité se tient avec plaisir à la disposition des personnes souhaitant des informations plus détaillées, ou encore en cas de difficulté à résoudre un problème lié à cette nouvelle conversion.







## Plan départemental d'alerte météorologique

Par arrêté préfectoral du 27 septembre 2001, le Préfet de la Région Alsace a approuvé le Plan Départemental d'Alerte Météorologique. Ce plan se base sur la Vigilance météorologique élaborée par Météo-France pour informer les Français et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux en métropole. Il vise à attirer l'attention de tous sur des situations qui peuvent être dangereuses dans les 24 heures à venir.

Cette vigilance est composée d'une carte de la France métropolitaine qui signale si un danger menace un ou plusieurs départements dans les 24 heures. Chaque département est ainsi coloré en vert, jaune, orange ou rouge, selon la situation météorologique et le niveau de vigilance nécessaire. Cette carte est réactualisée 2 fois par jour à 6h et 16h. Si un changement notable intervient, elle peut être réactualisée à tout moment.

En cas de phénomène dangereux de forte intensité, la zone concernée apparaît en orange.

En cas de phénomène très dangereux d'intensité exceptionnelle, la zone concernée apparaît cette fois en rouge. Dans ces deux cas, un pictogramme précise alors le type de phénomène prévu : vent violent, fortes précipitations, orages, neige/verglas.

### Bulletins de suivi

Lorsque la carte comporte une zone orange ou rouge, elle est accompagnée de bulletins de suivi qui sont réactualisés aussi fréquemment que nécessaire. Ces bulletins précisent l'évolution du phénomène, sa trajectoire, son intensité et sa fin, ainsi que les

conséquences possibles de ce phénomène et des conseils de comportement définis par les pouvoirs publics.

Où trouver des explications détaillées de la situation ?

Par l'intermédiaire des serveurs d'information téléphoniques et télématiques de Météo-France.

- 08.92.68.02.67
- ou 08.92.68.00.00
- ou 36 15 Météo
- ou par Internet [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

Il n'y a pas de bulletins dans les situations signalées en vert ou jaune : l'information est contenue dans les bulletins habituels de Météo-France (services téléphoniques, télématiques ou web).

### Rôle de la municipalité :

En cas de niveau de vigilance orange ou rouge, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) informe le maire qui a pour rôle de :

#### Dans les deux cas

- Relayer l'information dans la commune auprès des établissements en relation avec le public
- Prendre les mesures de précaution que requiert la situa-

tion en fonction des caractéristiques locales.

### Vigilance ROUGE

- Activer un dispositif de suivi de la situation.
- Prendre en fonction de la situation des mesures réglementaires de restriction de certaines activités à risque.
- Mobiliser les moyens dont dispose la commune pour faire face à la situation annoncée.

### Conseils et consignes

Chaque situation de vigilance comporte un certain nombre de risques. Par conséquent, chaque risque est accompagné de conseils à la population en cas de vigilance ORANGE et de consignes en cas de vigilance ROUGE.

Ces conseils et consignes découlent du bon sens. Dans tous les cas, il faut éviter les déplacements inutiles. Si vous êtes absolument obligés de vous déplacer, la plus grande prudence s'impose. Dans ce cas signalez toujours votre départ et votre destination à des proches.

En situation de vigilance ROUGE veillez à protéger votre intégrité et votre environnement proche.

### Exemples de conseils et consignes adaptés au risque

| Risques               | ORANGE<br>Conseils                                               | ROUGE<br>Consignes                                                                                         |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vents violents        | Soyez vigilants aux chutes d'objets divers                       | Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable                             |
| Fortes précipitations | Évitez de vous rendre en bordure des cours d'eau et des rivières | En zone inondable, prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens                  |
| Orages                | Ne vous abritez pas sous les arbres                              | Évitez d'utiliser les téléphones et appareils électriques                                                  |
| Neige ou verglas      | Dégagez la neige et salez les trottoirs devant votre domicile    | Munissez vous d'équipements spéciaux et prévoyez un minimum au cas où vous seriez bloqué plusieurs heures. |



Cette liste n'est pas exhaustive. Suivez toutes les consignes de prudence et adaptez votre attitude au danger annoncé.





- Les vents violents vont-ils toucher mon département dans la journée ?
- Vais-je rencontrer de fortes chutes de neige pendant mon voyage ?
- Dois-je alors me déplacer ?
- Et que dois-je faire si des pluies intenses s'annoncent dans ma région ?
- Quand le danger va-t-il s'éloigner ?
- Comment vais-je être prévenu ?
- Où trouverai-je l'information ?

Pour répondre à ces questions, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2001, la carte de vigilance vous informera si un danger météorologique peut toucher votre département dans les 24 heures. Quatre couleurs (rouge, orange, jaune et vert) indiquent le niveau de vigilance.

Si votre département est **orange**, cela indique un phénomène dangereux ; s'il est **rouge**, un phénomène très dangereux et exceptionnel. Dans ces deux cas, ce phénomène est représenté par un pictogramme. Des conseils de comportement accompagnent la carte.

### COMMENT SEREZ-VOUS PRÉVENUS ?

Vos médias habituels, TV ou radios, seront destinataires de la carte de vigilance (et des bulletins si la situation est orange ou rouge). Si la situation est rouge, ils communiqueront une information spéciale.

### COMMENT VOUS INFORMER ?

La carte est consultable en permanence sur le site [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr), dès la page d'accueil. Mettez la page dans vos favoris. Quand une zone est en orange ou en rouge, vous cliquez sur le département qui vous intéresse pour accéder au bulletin de suivi.

L'information sera disponible sur les services téléphoniques et télématiques de Météo-France : 0 892 68 02 XX (XX n° de votre département) ou 0 892 68 00 00 ou 3615 Météo - 2,21 F ou 0,34 Euro/la minute.

### LES SERVICES DE SÉCURITÉ CIVILE ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour mieux prendre les mesures préventives et organiser les interventions éventuelles, ils disposent des informations en permanence.



DÈS OCTOBRE 2001



## UN EXEMPLE DE CARTE DE VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

### FAMILIARISEZ-VOUS AVEC LES COULEURS DE LA VIGILANCE

Une vigilance absolue s'impose : des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus, tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

Soyez très vigilant : des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus, tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.

Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique : des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux (ex. mistral, orage d'été) sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

Pas de vigilance particulière.

### LES CONSEILS DE COMPORTEMENT

Visibilité réduite  
Risque d'inondations important.  
Évitez les déplacements. Ne traversez pas une zone inondée, ni à pied, ni en voiture.

Visibilité réduite  
Risque d'inondations.  
Limitez vos déplacements. Ne vous engagez ni à pied, ni en voiture sur une voie inondée.

Il en résulte un risque marqué d'inondations de grande ampleur. Un vent violent accompagne par ailleurs ces pluies.



### LES PHÉNOMÈNES DANGEREUX

- Vent fort
- Fortes précipitations
- Orages
- Neige/verglas
- Avalanches

Et consultez aussi le bulletin de suivi. Il précise régulièrement la situation régionale ou locale, son évolution et la fin du danger.



### CONSEILS DE COMPORTEMENT

| Si votre département est orange                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Si votre département est rouge                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>VENT FORT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de chutes de branches et d'objets divers</li> <li>• Risque d'obstacles sur les voies de circulation</li> <li>• Ranger ou fixer les objets susceptibles d'être soulevés</li> <li>• Limitez vos déplacements</li> </ul>                                                                                        | <b>VENT FORT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de chutes d'arbres et d'objets divers</li> <li>• Vents imprévisibles</li> <li>• Évitez les déplacements</li> </ul>                                                                                                                            |
| <b>FORTES PRÉCIPITATIONS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Visibilité réduite</li> <li>• Risque d'inondations</li> <li>• Limitez vos déplacements</li> <li>• Ne vous engagez ni à pied, ni en voiture sur une voie inondée</li> </ul>                                                                                                                              | <b>FORTES PRÉCIPITATIONS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Visibilité réduite</li> <li>• Risque d'inondations important</li> <li>• Évitez les déplacements</li> <li>• Ne traversez pas une zone inondée, ni à pied, ni en voiture</li> </ul>                                                        |
| <b>ORAGES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques</li> <li>• Ne vous abritez pas sous les arbres</li> <li>• Limitez vos déplacements</li> </ul>                                                                                                                                                           | <b>ORAGES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques</li> <li>• Ne vous abritez pas sous les arbres</li> <li>• Évitez les déplacements</li> </ul>                                                                                             |
| <b>NEIGE/VERGLAS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Route difficile et bords glissants</li> <li>• Préparez votre déplacement et votre itinéraire</li> <li>• Renseignez-vous auprès de votre centre régional d'information et de coordination routière</li> </ul>                                                                                                    | <b>NEIGE/VERGLAS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Route impraticable et bords glissants</li> <li>• Évitez les déplacements</li> <li>• Renseignez-vous auprès de votre centre régional d'information et de coordination routière</li> </ul>                                                         |
| <b>AVALANCHES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informez-vous sur l'existence et l'état des secteurs routiers ou alpinés</li> <li>• Conformez-vous aux instructions et consignes de sécurité en vigueur dans les stations de ski et communes de montagne</li> <li>• La pratique du ski hors pistes balisées et ouvertes est particulièrement dangereuse</li> </ul> | <b>AVALANCHES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évitez, sauf urgence, tout déplacement sur les secteurs routiers d'altitude</li> <li>• Conformez-vous strictement aux consignes d'intervention et consignes de sécurité reçues en poste dans les stations de ski et communes de montagne</li> </ul> |







## Relations de voisinage

Vivre ensemble en bons termes est le gage de l'équilibre de toute collectivité. Mais il arrive quelquefois que les troubles de voisinage interfèrent dans les relations humaines au quotidien allant parfois jusqu'à se rendre la vie réciproquement insupportable. Quelles qu'en soient les raisons, un constat s'impose. **Les textes réglementaires abondent dans tous les sens** : règles d'urbanisme, environnement, lutte contre le bruit, stationnement, sécurité, salubrité, etc. **S'ils étaient appliqués spontanément par les uns et par les autres tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes.** Hélas, la réalité est quelque peu différente.

**Il faut donc informer, convaincre et parfois réprimer pour y arriver.** Cette mesure étant bien évidemment la dernière extrémité mise en œuvre après avoir fait le constat d'échec de toutes les démarches amiables et

des recommandations. La municipalité a toujours essayé d'appliquer le cheminement de la recherche de solutions et de compromis en faisant appel à la conscience de chacun et au civisme, notamment dans les pages de ce journal municipal. La vie de proximité où chacun se connaît est une chance qu'il faut continuer à cultiver. **Cela commence par vivre en bonne convivialité avec ses voisins et sur le domaine public** : les plaintes les plus fréquentes portent sur le bruit, le stationnement, les fumées, la divagation des chiens, etc... *«Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas subir toi-même»* dit le proverbe, alors appliquons les textes et les règles de bienséance.

Toutefois, si les parties n'arrivent pas à s'entendre, rappelons que chaque canton est pourvu d'un conciliateur qui peut intervenir à la demande des

particuliers pour écouter d'une oreille neutre, informer des droits mais aussi des devoirs et trouver des solutions évitant les procédures judiciaires et répressives qui sont toujours synonymes d'échec et donc mal vécues.

Cela vaut mieux que d'écouter les «y a qu'à», «faudrait qu'on», tous ces «conseillers» déclarés ou anonymes qui ont rarement apporté de solutions aux uns et aux autres...

La télé nous montre chaque soir des drames humains, des droits bafoués et de nombreux cas d'oppression de peuples. Bien à l'abri de ces problèmes, notre devise républicaine «Liberté, Égalité, Fraternité» est restée intacte. **Mais n'abusons pas de cette liberté pour que la fraternité demeure et n'oublions pas que l'égalité de droits confère aussi l'égalité des devoirs.**

## Déchets de cimetière

Le tri des déchets est opérationnel pour les déchets domestiques depuis l'entrée en service, il y a un an, des déchetteries sélectives de Bossendorf et de Mutzenhouse, mises en place par la Communauté de Communes. Il convient de respecter ce tri de la même façon pour les déchets végétaux et autres matériaux provenant des tombes (couronnes en plastique, bois, fil de fer, pots, etc). **Merci à chacun de respecter ce tri aussi à cet endroit et au besoin de ramener certains matériaux pour les déposer dans l'une des deux déchetteries.**

A cette occasion, nous rappelons que la fosse à côté du cimetière n'est pas la 3<sup>e</sup> déchetterie du canton ! Elle est exclusivement réservée aux produits provenant des tombes et en aucun cas aux produits domestiques ou ménagers. Elle sera d'ailleurs réaménagée en fonction du tri à effectuer.







## Information du Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères (secteur Haguenau - Saverne)



Le syndicat rappelle sa recommandation relative au tri des matériaux, notamment : bois, carton, papier qui doivent impérativement être dirigés vers les deux déchetteries. Cela permettra une meilleure optimisation des sites d'incinération où l'apport trop important de ces matériaux combustibles crée des dysfonctionnements par des températures trop élevées.

Par ailleurs, les préposés aux déchetteries signalent le comportement désinvolte de personnes arrivant en dehors des heures d'ouverture et jetant sans scrupules leurs déchets devant la déchetterie. Nous condamnons vivement ces attitudes. Des faits similaires sont constatés au site de collecte des verres perdus et on nous signale toujours des déversements de gazon fraîchement tondu et d'autres déchets sur certains chemins d'exploitation.

## Ramassage des objets encombrants dans notre commune

Depuis la mise en place des déchetteries, le nombre de ramassage d'objets encombrants a été ramené à un par an selon le type de matériaux :

**Objets MÉTALLIQUES : le 18 mars 2002**

**Objets NON-MÉTALLIQUES : le 23 septembre 2002**

## Les gestes qui sauvent

appels d'urgence —> ne jamais raccrocher en premier !



*En cas de problème,  
composez le 18*

### POMPIERS

Feux, fuites de gaz, accidents de la route



**SAMU**

### SAMU

Malaises et tous les problèmes urgents de santé

#### Que dire ?

- 1) Que s'est-il passé (ex. : accident, incendie, ...)
- 2) Lieu précis du problème (ex. : n°, rue, noms)
- 3) Nombre et état des victimes
- 4) Gestes de secours déjà effectués.





## L'Amicale des sapeurs-pompiers

Le président et son comité directeur remercient sincèrement l'ensemble de la population qui, par ses dons, a soutenu l'amicale des sapeurs-pompiers tout au long de l'année 2001.

Nos remerciements vont également aux villageois qui sont venus applaudir la pièce en dialecte qui eut un franc succès. Une nouvelle soirée théâtrale divertissante vous sera proposée le 23 février 2002, toujours interprétée par la joyeuse troupe de Mommenheim.

Un des moments forts de cette année fut celui de la fête d'été, le 22 juillet dernier. Dommage qu'il n'y eut que dix équipes participantes mais celles-ci ont rivalisé d'adresse et d'habileté au cours des différents jeux conviviaux et amusants pour le nombreux public présent. Cette année le 23 juin 2002, le 120<sup>e</sup> anniversaire du corps aura la priorité sur les jeux qui seront bien sûr reconduits en 2003.



«Tombera, tombera pas ?»



Les jeux d'eau ont révélé des virtuoses et l'on a même craint que la Zorn allait être vidée...



L'heure de la remise des prix

Nous tenons aussi à souligner l'immense élan de générosité que nous témoigne chaque année la population à l'occasion de la «tournée calendriers». Ce sympathique contact est particulièrement apprécié par nos pompiers qui en profitent toujours pour parler de leur action, au niveau incendie, protection et prévention. Grâce à vos dons, l'amicale s'est dotée d'un grand sac conçu pour les secours d'urgence ainsi qu'un insufflateur.

Enfin, le président et toute l'amicale ne voudraient pas manquer de souhaiter une paisible retraite à notre ex-chef de corps. Ses «savoir-faire», «savoir faire faire» et son «savoir être» ne seront pas oubliés de si tôt.



Charles Brenner et son épouse dignement honorés.

En symbole d'amitié et en témoignage de reconnaissance pour les années passées au service de l'amicale, des cadeaux et notamment un beau voyage ont été offerts au capitaine honoraire et à son épouse.

**Vos sapeurs-pompiers se joignent à moi pour vous réitérer nos remerciements et vous souhaiter une bonne et heureuse année 2002.**

Le président de l'Amicale Francis IRION





## Le corps des sapeurs-pompiers



Pompiers en intervention

De jour comme de nuit, sur tous les points du territoire, des milliers d'hommes et de femmes sont prêts à intervenir pour sauver les personnes et protéger les biens.

A la veille du 120<sup>e</sup> anniversaire du corps des sapeurs-pompiers de Schwindratzheim, je tiens à remercier tous les hommes et les femmes volontaires qui ont donné de leur temps pour venir en aide quel que soit le type de sinistre. Un grand merci pour cet engagement à assumer une mission particulièrement stressante.

Il aura fallu du temps pour passer du royaume de la «pompe à bras» (d'où le nom de pompier) aux techniques ultra modernes embarquées.



Pompe à bras tirée par les chevaux



Véhicule d'incendie, un outil efficace

2002 : rattachement du CPI local au corps départemental. Cela signifie transfert des hommes et des équipements. Mais le pompier restera toujours l'élément essentiel et le chef de corps aura toujours besoin d'une équipe efficace et motivée. Dans ce cadre, je prête mon concours au nouveau chef Thierry Gross pour lancer un appel à volontaires car nos effectifs sont en baisse.

### Les conditions d'embauche :

18 ans minimum, être en bonne santé physique et médicale, avoir une bonne vue sans correction. La seconde condition est d'être motivé à 100 % et d'accepter de consacrer une bonne part de son temps personnel. Car s'il y a d'un côté toutes les actions «terrain», il faudra surtout suivre les formations indispensables à ce «métier» qui devient de plus en plus technique.

Equipé d'un «bip», le corps de Schwindratzheim est souvent sollicité pour diverses sorties : une quarantaine d'accidents de la circulation, des nids de guêpes, des malaises à domicile, des captures d'animaux, etc. Tout cela a été accompli par une petite mais efficace équipe formée et disciplinée qui est à votre disposition :

**le nouveau chef de corps :** le lieutenant Thierry Gross,  
**le sergent-chef :** Francis Irion, président de l'Amicale  
**les sergents :** Paul Dutt, Jean-Pierre Hamm et Norbert Ponta  
**les sapeurs :** Marc Bernhardt, Roger Fischer, Jean-Georges Gross, Brigitte Horn, Thierry Horn, Patrick Lauer, Yannick Schwartz et Etienne Strub

Le 19 octobre 2001 restera à jamais marqué dans ma mémoire et je voudrais encore remercier toutes les personnes qui m'ont honoré ce soir-là à l'occasion de la



Être pompier, c'est aussi défiler avec fierté

passation du commandement que j'abandonne après 38 années de présence au corps. Un dernier message à tous les hommes et femmes du corps : *«merci pour votre excellente collaboration et pour votre conduite exemplaire durant mon mandat. Vous avez fait vôtres les devises qui animent notre corps : courage, dévouement et discipline»*.

Il n'est pas trop tôt pour annoncer la fête du 120<sup>e</sup> anniversaire du corps de première intervention de Schwindratzheim qui aura lieu le dimanche 23 juin 2002. D'ores et déjà je leur souhaite un grand succès, étant certain que la population ne manquera pas de leur témoigner son estime et sa reconnaissance.

**Joyeuses fêtes de fin d'année. Meilleurs vœux pour 2002, et... vivent les sapeurs-pompiers !**

Le Capitaine honoraire Charles BRENNER





## Association du foyer paroissial

**LIEU DE RENCONTRE, DE PARTAGE, D'ÉDIFICATION, DE CONVIVIALITÉ ET DE FÊTE, NOTRE FOYER PAROISSIAL EST RÉNOVÉ EN PROFONDEUR !**

Le projet de rénovation du foyer lancé il y a environ quatre ans voit son aboutissement. La volonté d'adapter les locaux aux besoins actuels et d'aménager un cadre accueillant et fonctionnel nous a conduit à entreprendre de multiples travaux : peinture et revêtement de sol de la petite et de la grande salle, pose et réfection de carrelage, travaux d'électricité et d'éclairage, mise en place d'un placard de rangement sous l'escalier, mise aux normes de la cuisine, achat d'un lave-vaisselle de collectivité et d'une armoire chauffe-plat, installation et aménagement d'un comptoir-bar par les soins de la brasserie Meteor...

Au cours de ces derniers mois, la touche finale a été donnée à la grande salle dont les larges fenêtres ont été habillées de frais et gais rideaux. Nous tenons ici à reMERCIer le Groupe d'Art Floral qui, par ses activités, a assuré le financement de cette action comme il l'a fait précédemment pour l'achat des nouveaux luminaires.

La panoplie d'ustensiles de cuisine, complétée d'un grand percolateur et d'une jolie vaisselle permet aujourd'hui d'accueillir des banquets de 150 à 200 convives dans une salle spacieuse et agréable.

Deux atouts appréciables à la belle saison sont à souligner : la cour à l'écart de la circulation et le vaste verger que la commune fait entretenir par ses agents, sans oublier les soins attentifs portés aux haies et massifs par M. Robert Mehl. A eux aussi un grand MERCI !

Ce projet a pu être mené à terme grâce au suivi régulier et méticuleux de M. Charles Metz, gérant du foyer et de son épouse Lucie, la disponibilité des membres de l'association et l'aide d'autres bénévoles toujours prêts au service ; nous tenons à citer ici M. Charles Schaeffer de Hochfelden qui répond à nos appels pour l'entretien sanitaire, M. Charles Walter de Schwindratzheim pour les travaux de peinture et M. Georges Bergmann pour les travaux de carrelage et de maçonnerie ainsi que M<sup>me</sup> et M. Hubert Grandjean de Hochfelden dont le savoir-faire en cuisine assure la réussite de nos repas paroissiaux et contribue ainsi au financement des travaux. A tous MERCI !

**INSTRUMENT PRIVILÉGIÉ ET PRÉCIEUX DE LA VIE PAROISSIALE MAIS AUSSI LIEU DE RENCONTRE ET DE FÊTE LARGEMENT UTILISÉ.**

Jour après jour, semaine après semaine notre foyer est un lieu privilégié de rencontres et d'activités de toutes sortes : les jeunes et les moins jeunes y entretiennent leur forme physique le lundi, les doigts de fée du Groupe d'Art Floral s'y activent le mardi, les choristes exercent leurs talents le mercredi, les adultes intéressés par la réflexion autour de la Bible ou de thèmes d'actualité occupent les lieux le jeudi, le samedi le Groupe des Jeunes s'y retrouve pour des moments de réflexion, de chant, de prière et pour préparer l'animation de cultes. Dans le cadre de l'école du dimanche les plus jeunes s'y rendent le dimanche pour écouter des histoires bibliques, bricoler, chanter et prier. D'une manière moins



Des témoignages visuels de la convivialité des lieux, à l'extérieur comme à l'intérieur

cyclique des rencontres d'Eglise : réunions de responsables, conférences et débats, expositions, ventes, repas communautaires ou encore fêtes de famille s'y succèdent.

Nous sommes dès lors heureux de vous inviter à nos prochaines manifestations :

- Le repas paroissial du dimanche 10 mars 2002
- La fête paroissiale du dimanche 9 juin 2002.

**VOUS SOUHAITEZ PROFITER DE NOS LOCAUX OU DU JARDIN POUR Y ORGANISER VOS FÊTES :**

Adressez vous à notre gérant M. Charles Metz et à son épouse qui vous renseigneront avec plaisir et prendront vos réservations, en composant le n° de téléphone du foyer : 03 88 89 05 00.





## Le tennis-club de Schwindrathzheim



### «LES TEMPS CHANGENT MAIS PAS LA PASSION DU JEU...»

NOTRE CLUB, DE PAR SES STRUCTURES ET SON NOMBRE D'ADHÉRENTS (98 MEMBRES), NE CONSTITUE PAS UNE «GRANDE» ASSOCIATION SPORTIVE. CEPENDANT, ELLE EST TOUJOURS ANIMÉE PAR UNE POIGNÉE DE BÉNÉVOLES PARTICULIÈREMENT EFFICACES ET PASSIONNÉS. SON TRADITIONNEL TOURNOI INTERNE, LE NOMBRE DE SES ÉQUIPES (12), LE POTENTIEL DE SES JEUNES À L'ÉCOLE DE TENNIS, LE DYNAMISME DE SES VÉTÉRANS, ENTRE AUTRES, EN TÉMOIGNENT.

L'ESPRIT SPORTIF DOIT ÊTRE À LA BASE DE NOTRE ÉDUCATION SPORTIVE ET LE RESPECT DES AUTRES UNE VALEUR INCONTOURNABLE.

LUC PFISTER - PRÉSIDENT DU T.C.S.

### Nos Jeunes : âgés de 11 à 16 ans

Le T.C.S. a engagé 5 équipes et a eu la satisfaction de remporter deux premières places :

les 11 - 12 ans et les 13 - 14 ans

Succès également du tournoi interne disputé en juin. Les finales ont opposé :

- *garçons nés en 90 et après :*  
Antoine Pfister - Joël Weber : 6/2 - 6/3
- *filles nées entre 86 et 89 :*  
Stéphanie Kopf - Fanny Weber : 6/3 - 6/0
- *garçons nés entre 86 et 89 :*  
Adrien Winterberger - Laurent Pfister : 6/2 - 6/4



Stéphanie Kopf



Finalistes du tournoi interne



Adrien Winterberger et Laurent Pfister :  
jeunes aux portes de l'équipe masculine



Antoine Pfister et Joël Weber



Jeunes à l'école de tennis encadrés par Catherine et Sophie Weiss





## Le tennis-club de Schwindratzheim ... suite

### Les Seniors :

5 équipes : 2 équipes féminines et 2 masculines en championnat et 1 mixte en coupe Crédit Mutuel. Honneur à l'équipe féminine 1, première de sa poule et qui accède en 1<sup>re</sup> division départementale.



Finalistes seniors  
hommes :  
Luc Pfister  
et Jacky Ebersold



Équipe 1 féminine :  
Claude Kister, Françoise Kapps, Luc Pfister président,  
Sophie Weiss, Catherine Weiss (manque Elisabeth Jund)

Le tournoi interne des seniors a vu la victoire de Catherine Weiss et de Jacky Ebersold :

- Catherine Weiss (30) - Elisabeth Jund (30/2) : 6/2 - 6/1
- Jacky Ebersold (30) - Luc Pfister (30/2) : 6/4 - 7/6

### Tournoi des «Raquettes de Madame Figaro» : Les vétérans

le T.C.S. accède en finale régionale !



Équipe T.C.S. des «Raquettes de Madame Figaro»  
Liliane Kister, Sophie Weiss, Muriel Friedmann,  
Françoise Kapps et Anne Weiss



Les vétérans du T.C.S. de plus de 45 ans :  
Joseph Osswald, Jacky Ebersold, Jean-Paul Kister et Claude Weiss

### Composition du tennis-club de Schwindratzheim :

|                                                                                    |                                                |                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Luc Pfister                                                                        | président                                      | 03 88 91 58 07                               |
| Claude Weiss                                                                       | vice-président et responsable équipes vétérans | 03 88 91 74 74                               |
| Jacky Ebersold                                                                     | secrétaire et responsable école de tennis      | 03 88 91 96 71                               |
| Jean-Paul KISTER                                                                   | trésorier                                      | 10, impasse des Sapins 67270 Schwindratzheim |
| Assesseurs : Gérard Gluck Joseph Osswald, Olivier Remmer, Xavier Ulrich, Dany Weil |                                                |                                              |
| Responsable tennis féminin auprès du T.C.S. : Sophie Weiss                         |                                                | 03 88 91 74 74                               |





## Club de fléchettes «Les Cobras» de Schwindratzheim

La saison de fléchettes 2000/2001 s'est déroulée du 18 octobre 2000 au 23 juin 2001.

L'assemblée générale de la F.S.G.T. (Fédération sportive et gymnique du travail) clôture cette saison et fait son bilan annuel.

Comme de coutume, les Cobras de SCHWINDRATZHEIM terminent la saison en organisant, le samedi 9 juin 2001, la finale de la Coupe d'Alsace et, le dimanche 10 juin 2001, le dernier tour du championnat individuel.



Soirée très ... décontractée dans le patio du restaurant «Au Bœuf»

A l'issue de cette saison, nous retrouvons des joueurs licenciés des Cobras classés dans 3 catégories.

En série double Christian DIEBOLD et Frédéric GROSS se classent en 3<sup>e</sup> position.

En série jeune Franckie ACKERMANN est en 1<sup>re</sup> position et Stéphanie LUDWIG en 3<sup>e</sup> position.

En série triple mixte, 1<sup>re</sup> place pour la triplette Stéphanie LUDWIG, Frédéric



Journée de grande compétition



Pleins feux sur la cible avec le dos, nos féminines en ligne 15

GROSS et Francis MULLER (ce dernier est licencié à la Tricolore Saverne).

En championnat par équipes, nous retrouvons également les Cobras à la 3<sup>e</sup> place en 1<sup>re</sup> division et à la 3<sup>e</sup> place pour la Coupe d'Alsace.

Le bilan est plus que satisfaisant, étant donné que sur 11 joueurs licenciés, nous notons toujours 1 et parfois 2 joueurs classés parmi les 10 premiers de chaque catégorie.

Les Cobras ont également organisé leur Assemblée Générale qui s'est déroulée dans la plus grande sérénité et, au cours de laquelle, le comité a été renouvelé. En effet, compte tenu de ses nouvelles responsabilités en tant que chef de corps des sapeurs-pompiers, Thierry GROSS a renoncé à poursuivre la présidence de cette dynamique association.

**Présidente :** Christa GROSS  
**Trésorière :** Stéphanie LUDWIG  
**Secrétaire :** Geneviève AUER

Les entraînements restent fixés au mardi de 20 h à 22 h et tous les intéressés ou les curieux de fléchettes sont cordialement invités à venir y assister et seront les bienvenus.







## Badminton-club de Schwindratzheim : heureux anniversaire

Créé en 1996, le B.C.S. a fêté cet été ses cinq années d'existence et continue son petit bonhomme de chemin.

L'équipe I se retrouve, par une nouvelle accession après celle de 1999, au plus haut niveau régional tandis que l'équipe II, très solidaire et unie par une franche camaraderie a joué un rôle intéressant dans sa poule. C'est justement cet esprit «copains» jamais démenti qui continue de faire la force du B.C.S. à tous les niveaux. Les loisirs plus nombreux que jamais, le comité renforcé par des éléments motivés, une école de badminton pour les plus jeunes ainsi que la création d'une troisième équipe engagée en compétition témoignent de la vitalité du club.



Une coupe récompensant 5 années de progression



Ambiance de grande fête



Les valeureux ténors de l'équipe I



L'ensemble des compétiteurs

Les tournois, interne en avril et mixte tout récemment ainsi que l'édition d'une brochure à l'occasion de notre anniversaire et le week-end Rock & Country au mois de septembre (qui a encore connu un beau succès) représentent les autres points forts de l'année écoulée.

Sincères remerciements aux membres du comité, bénévoles et sympathisants pour leur soutien.

Pour le B.C.S. : Frédéric REEB





## L'association culturelle et sportive de Schwindratzheim : salle polyvalente



Vue extérieure du local de rangement

Juin 1991 - Juin 2001. Voilà 10 ans qu'a eu lieu l'inauguration de la salle polyvalente. Cela représente aussi des millions de visiteurs qui ont été accueillis dans celle-ci. De manière à la rendre plus fonctionnelle, la commune a aménagé deux salles de réunion au 1<sup>er</sup> étage et créé un local de rangement pour stocker l'ensemble du matériel (chaises, tables, piste de danse, podium, etc...) Matériel qui était entreposé au pourtour des aires des jeux et qui présentait des risques d'accident, surtout pour les plus jeunes qui l'utilisaient pour escalade lors des différentes manifestations.

Le plus gros des travaux a été réalisé entre mars et juin 2001. Aujourd'hui il reste quelques finitions à faire. Je ne suis pas le mieux placé pour adresser des remerciements à la municipalité en raison de ma double «casquette». Cependant, je tiens à souligner l'effort fait par la commune et donc de tous pour améliorer le cadre de vie et les possibilités offertes à la vie associative. Sans oublier bien sûr que cette réalisation a aussi pu être concrétisée grâce à l'initiative de l'A.C.S.S. qui y a contribué à hauteur de 270.000 F.



Vue intérieure du local de rangement



Escaliers de secours des 2 salles



Nouvelle salle du 1<sup>er</sup> étage côté nord



Nouvelle salle du 1<sup>er</sup> étage côté sud



L'artiste peintre Albert Gross en action

Par ailleurs, l'A.C.S.S. a également rénové le hall d'entrée, les toilettes, le local arbitre, le local de rangement et la cuisine. Le coût des travaux a pu être limité à 28.000 F grâce à l'engagement personnel d'Albert GROSS qui pendant 4 semaines d'affilée a fait plus de 35 h hebdomadaires... bénévoles. Un grand merci à Albert pour tout ce qu'il fait pour la vie associative tout au long de l'année, ainsi que pour sa disponibilité lors des différentes utilisations du centre culturel et de la salle polyvalente.



Albert Gross n'a réussi à «enrôler» que le président de l'ACSS pour le seconder dans les travaux





## Association de Schwindratzheim agrée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Pour les pêcheurs :

### Alevinage et repeuplement

En 2001, des repeuplements en brochetons et fingerlings, perches, gardons et truites arc en ciel ont été reconduits.

### Le rendez-vous pour tous

Pêcheurs ou non, la journée nettoyage de printemps des berges de la Zorn aura lieu le samedi 23 mars 2002.

### La carte ZORN PLUS

Le pêcheur qui le souhaite peut toujours acquérir cette carte et étendre ainsi son domaine de pêche à 105 km de rives sur la Zorn de Lupstein à Weyersheim. Le coût de la carte : 200 F qui s'ajoutent au montant de votre carte de pêche de Schwindratzheim.



La ZORN, le plaisir de la pêche mais aussi celui des yeux.

### Calendrier 2002

|          |                                |                                     |         |      |         |
|----------|--------------------------------|-------------------------------------|---------|------|---------|
| Vendredi | 11 janvier 2002                | Assemblée générale                  | 19 h 30 |      | Au Bœuf |
| Samedi   | 12 janvier 2002                | 1 <sup>re</sup> distribution cartes | 16 h    | 19 h | Au Bœuf |
| Dimanche | 3 février 2002                 | 2 <sup>de</sup> distribution cartes | 10 h    | 12 h | Au Bœuf |
| Dimanche | 10 mars 2002                   | 3 <sup>de</sup> distribution cartes | 10 h    | 12 h | Au Bœuf |
| Samedi   | 23 mars 2002                   | Nettoyage printemps                 | 7 h     | 12 h |         |
| Mercredi | 1 <sup>er</sup> mai 2002       | Concours de pêche                   | 14 h    | 18 h |         |
| Dimanche | 5 mai 2002                     | Pêche après concours                | 8 h     | 11 h |         |
| Vendredi | 7 juin 2002                    | 4 <sup>de</sup> distribution cartes | 19 h    | 21 h | Au Bœuf |
| Dimanche | 23 juin 2002                   | Concours des jeunes                 | 14 h    | 18 h |         |
| Dimanche | 1 <sup>er</sup> septembre 2002 | Pêche inter-sociétés                | 10 h    | 18 h |         |
| Vendredi | 22 novembre 2002               | Assemblée générale                  | 19 h 30 |      | Au Bœuf |



3<sup>e</sup> année  
Initiation à la pêche à la carpe  
avec Sylvain Schnitzler

### École de pêche

Démarrée le 24 novembre 1998, cette formation est destinée aux enfants de 8 à 16 ans. Ils sont 18 jeunes à avoir pu profiter des séances CIEMAP de connaissance du milieu aquatique et de la pêche. Les cours sont dispensés par nos deux animateurs agréés par la fédération de pêche : Olivier Bernhardt et Bernard Bitzberger.



2<sup>e</sup> année  
Initiation à la pêche au lancer avec  
Olivier Bernhardt







### L'équipe participant aux jeux d'été des pompiers :

de g à d :

debout, Guillaume Muller, Aurélien Aleton, Vincent Knittel  
assis, Joël Weber, Andy Bier, Ludowic Aleton



Et toujours, les journées pêche à l'étang

### Remerciements

Pour la journée «Rivière propre» ou à d'autres occasions, nous faisons appel à la commune (mise à disposition de la benne et du tracteur communal). Celle-ci nous répond favorablement et nous tenons à remercier nos élus.

### «La jungle»

Suite à la tempête de fin 1999, le petit bois situé au bout des étangs et appartenant au Conservatoire des Sites Alsaciens a souffert et de nombreux arbres ont été déracinés. Depuis 2 ans, ce site est resté en l'état. Il offre l'aspect d'une jungle. Merci au CSA. (Contribuables, ne riez pas, c'est votre argent et votre vitrine).

### Recommandations aux pêcheurs :

bien que l'accès à la rivière ne soit guère facilité à certains endroits, nous demandons aux pêcheurs de ne pas circuler sur les prés.

### Le site des étangs

Les bénévoles de l'AAPPMA consacrent de nombreuses heures à l'entretien des alentours de l'étang. Notre satisfaction est de voir les nombreux promeneurs se détendre au bord de l'eau.

Des sociétés et entreprises ont trouvé l'avantage à y organiser leur fête ou réunion annuelle.

### Élections

Fin d'année 2002, le comité de l'AAPPMA sera renouvelé pour 5 ans (période 2003 à 2008). D'ores et déjà, les candidats peuvent se faire connaître auprès du secrétaire.

A nos pêcheurs  
bonne pêche en 2002 !



### Renseignements :

pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétaire de l'association : Gabriel BOURNON







## Les producteurs de fruits

«Encore une année pleine de satisfaction» se plaît à noter le président Robert Schuler.

Au titre des regrets, signalons deux démissions du comité : celle de Charles Schoeff, vice-président qui fut pendant de longues années la cheville ouvrière et celle de Denis Litzelmann trop pris par ses fonctions associatives dans sa commune natale.

Un grand merci à eux pour leur contribution à l'évolution de notre association.

Je vous propose en photos une rétrospective des activités de 2001.

*Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2002.*



Robert SCHULER



Le président s'amuse bien au messti de Waltenheim.



Le vice-président semble aussi se plaisir à Waltenheim.



Très intéressant : le cours de taille d'ornements.



Cours théoriques avant de se lancer dans la pratique.





Les tenues vestimentaires le prouvent : c'est un cours de taille d'été. Monitrice : M<sup>me</sup> Merckel, secrétaire du secteur de Haguenau.



Une exposition en octobre 2001 à nouveau réussie.



Un stand très visité : l'exposition de potirons et coloquintes.



Prise de vue avant la taille.



Mêmes arbres photographiés après taille.







## La société de musique Concordia

Si la saison musicale 2000/2001 a été un peu moins riche en sorties, la Concordia n'a néanmoins pas chômé. Concerts, animations de fêtes locales et extérieures, défilés se sont enchaînés. Avec plus d'une quarantaine de répétitions, toujours fort suivies, nous avons battu un record. Et le travail sérieux fourni sous la direction de notre chef compétent et dynamique, a été récompensé par une première en ce siècle nouveau : la Concordia a été retenue pour jouer à l'Orangerie de Strasbourg, à l'occasion des Flâneries nocturnes, dans le cadre prestigieux du pavillon Joséphine.

Les deux grands concerts qui ponctuent depuis quelques années notre saison musicale ont connu le succès. Ils sont de genres différents :

Le concert de Noël, le samedi soir, dans l'ensemble plus classique et recueilli, nous permet de vous faire oublier pour quelques heures les frimas de l'hiver.

Le concert de mars, à la lisière de l'hiver et du printemps, est davantage populaire et festif.



Pause-café chez Martine et Jacky Baltzer lors du «Maiüsmarsch»

### Echo de l'école de musique :

Lors du concours organisé par le groupement de Strasbourg-Campagne, nos élèves ont à nouveau obtenu de bons résultats : une dizaine de médailles d'or ainsi que deux d'argent ont récompensé leurs efforts.

L'école de musique dont est issu l'essentiel des jeunes membres de la société et qui permet à cette dernière de conserver une moyenne d'âge de 26 ans, est en phase de restructuration, avec une révision à la baisse des tarifs ainsi qu'un renforcement de l'équipe pédagogique. Elle continue à offrir aux enfants une formation musicale sérieuse pour tous les niveaux des instruments enseignés : Accordéon, Clavier, Orgue électronique, Piano, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cornet, Bugle, Baryton, Trombone, Batterie...

### Des actions de sensibilisation des enfants à la culture musicale vont être organisées.

Au cours de l'année à venir nous comptons également mettre sur pied un atelier de chant choral pour les jeunes, sous la direction de Caroline Sturtzer.

Parents, encouragez vos enfants à faire de la musique. C'est instructif, formateur et cela vivifie l'esprit et les réflexes.



Une sortie fort appréciée par les musiciens : la participation à la cavalcade du carnaval de Hœrdt.

Toujours prête à servir la bonne cause, la Concordia a aussi donné un concert de bienfaisance en l'église de Melsheim.

Les bénéfices réalisés lors des différents concerts, d'actions ponctuelles ainsi que l'organisation d'un bal, ont permis d'équilibrer le budget qui sert principalement aux dépenses pour l'achat et l'entretien des instruments, pour l'acquisition de nouvelles partitions ou de tenues et pour les frais de fonctionnement de notre société. Un gros investissement a été réalisé en 2001 : une contrebasse. En fait, cette acquisition est un instrument essentiel pour tout orchestre d'harmonie, avec pour seule «fausse note» son prix élevé. Les aides appréciables de la commune et du département ont certes réduit de près de moitié la dépense, mais il restait néanmoins plus de 20.000 francs à la charge de la société.

Pour 2002, une sortie récréative en Autriche sera organisée pour récompenser les membres des efforts fournis et resserrer encore davantage les liens.



Debout dans la grande salle du centre culturel, Patrice Furst dirige les vendredis de répétition







# L'amicale en quête de sang nouveau

**Donneurs de Sang Bénévoles**  
SCHWINDRATZHEIM  
MUTZENHOUSE

Les chiffres de l'année 2001 ne sont pas des plus mauvais mais néanmoins le nombre de 1er dons est en forte régression (de moitié par rapport à 2000). La satisfaction d'avoir vu les 1er dons de l'an 2000 revenir pour un 2e voire un 3e don est déjà en soi une réussite mais cela ne suffit pas.

## Les jeunes ne se sentiraient-ils plus concernés ?

Malgré cette chute et, après discussion avec ces jeunes en âge de donner leur sang, il en ressort que bon nombre d'entre eux sont conscients du besoin en sang mais néanmoins, n'en font pas leur priorité (pour info : 500 poches par jour en Alsace).

Pourtant, des jeunes donneurs il en faudra, ne serait-ce que pour remplacer nos fidèles donneurs atteints par la limite d'âge.

Trop de malades ont encore besoin de sang, ce liquide précieux pour



lequel on n'a toujours pas trouvé de "remplaçant".

L'amicale invite donc toute personne en bonne santé de rejoindre le rang des donneurs de sang en venant à nos collectes.

Le comité souhaite à toutes et à tous, dans leur vie privée ou professionnelle, un excellent cru 2002.

Les donateurs de sang méritants entourés des personnalités. M. Joseph Grosser de Minversheim s'est vu remettre la montre offerte par l'EPS Alsace.



Une fois de plus les pompiers de Schwindratzheim ont remporté le challenge inter-sociétés mis en jeu par l'amicale. Les pompiers de Mutzenhouse et le Football-Club de Schwindratzheim sont ex aequo pour la seconde place. Si le challenge est gagné une 3e fois par les sapeurs-pompiers de Schwindratzheim, il leur sera définitivement acquis.



Une assemblée attentive aux explications du docteur Ledoux de l'EPS Strasbourg



Notre traditionnelle sortie le dimanche 17 juin 2001. Le circuit, concocté par François Remmer, a emmené la troupe du côté de Barr, au Château du Landsberg, le mur païen côté sud et le Mont Sainte Odile.

Je donne mon



J'emmène un ami

aux collectes de 17h30 à 20h30 à

SCHWINDRATZHEIM

Mercredi 13 mars 2002

Mercredi 7 août 2002

Judi 12 décembre 2002

MUTZENHOUSE

Vendredi 7 juin 2002

Mercredi 9 octobre 2002

CALENDRIER DES COLLECTES







## Vandalisme

Les nombreux témoignages des associations que nous publions chaque année permettent au lecteur de prendre la mesure de l'intense activité associative et de l'engagement des bénévoles à développer et entretenir des équipements pour garder à notre environnement de loisirs son caractère attractif.

Les deux témoignages ci-dessous, malheureusement pas exhaustifs, prouvent que tout le monde ne partage pas les mêmes points de vue. Cette dégradation gratuite est particulièrement mal vécue par ces nombreux bénévoles qui donnent une part importante de leur temps pour les autres et que ce genre de vandalisme gratuit finira à la longue par décourager.



Parents, assurez-vous des activités de vos enfants hors du domicile. Ce ne sont pas toujours ceux des autres...



Si les vandales avaient du talent !

## Football-club de Schwindratzheim

Encore une année de vaches maigres sanctionnée par la relégation de nos équipes seniors.

En juin dernier, lors de l'assemblée générale, le comité a été rajeuni par le jeu des «départs et arrivées» et le président Dutt a été reconduit pour la 53<sup>e</sup> fois.

Notre pépinière de jeunes présidée par Fabien Matter a connu une année fructueuse puisque trois titres de champion (benjamins cycle aller, -13 ans et -17 ans) ont fait la joie de ceux qui sont l'avenir du F.C.S.

Malgré une année sportive en demi-teinte, le club aura une nouvelle fois largement contribué à l'animation de notre «Schwengelse». Nous remercions tous ceux qui ont œuvré pour la bonne marche de notre association et ceux qui, par leur présence, ont soutenu nos efforts.

Retour en images sur les douze derniers mois.

### MANIFESTATIONS



DÉCEMBRE - Nouvelle édition du loto bingo. Les habitués du «Stammtisch» du F.C.S. très concentrés.



JANVIER - Franc succès pour la section théâtrale de Jean-Jacques Dutt qui a brillamment interprété la comédie «Wann de Babbe niesst» de François Long.







OCTOBRE - Magnifique élection de Miss Houblon devant un parterre... royal notamment Miss Alsace 2000 (élue cette année Miss Strasbourg) et ses dauphines. Normal que ces messieurs ne regardent pas vers le public !

Cette 7<sup>e</sup> édition aura été un bon cru.  
A votre santé M<sup>re</sup> Haag !



## SPORTIF



L'équipe fanion version 2001/2002 qui essaiera de se maintenir en PE.



Les -17 ans encadrés par Jean-Paul Kister, Rémy Weber et Jacky Jacob.



16 mai 2001 : Honneur aux dirigeants de l'entente Schwindratzheim - Alteckendorf - Wingersheim lors de la remise officielle de maillots aux -15 ans par le Crédit Mutuel en présence des trois maires concernés dont Roland Goetz représentant également le sponsor ainsi que M. Jean-Luc Wolf (Caisse Fédérale Crédit Mutuel) et M. Yves Héné représentant la LAFA.



Les -13 ans managés par Sylvain Sauvage et Fabien Matter ainsi que les benjamins tous champions de leur groupe.



Les benjamins entraînés par Christophe Zacharek, champions d'hiver !







## OFFICIEL



Vendredi Saint, le président de la LAFA, Gilbert Schneider, en visite au F.C.S.



Nathalie et Hubert se sont (enfin) dit «oui» pour le meilleur et le pire.



A l'occasion de la journée du bénévolat organisée au mois de septembre, Gérard Wernert et Jean-Jacques Dutt «immortalisés» devant l'authentique trophée de la Coupe de France.

A propos de Gérard, signalons que le F.C.S. est fier d'être représenté au sein des instances du football alsacien. En effet, Gérard Wernert vient d'intégrer la Commission des Compétitions des Jeunes en septembre dernier. Nous lui souhaitons bon vent dans ses nouvelles fonctions.



Photo souvenir du centre de perfectionnement des jeunes gardiens où l'on reconnaît debout en tee-shirt blanc José Louis Chilavert, le gardien du Racing et ... du Paraguay.

## RÉCRÉATIF



Le F.C.S. à Paris avant de rejoindre le Stade de France et soutenir le Racing qui sortira vainqueur de la finale de coupe de France.



Très belle journée récréative avec l'encadrement de la section des jeunes en clôture d'une saison très chargée. Quand les mamans deviennent «capitaines d'équipe» le temps d'un soir et n'hésitent pas à taper dans le ballon ...



## Le Point Lecture

### Dynamisme intact du Point Lecture après 2 années de fonctionnement !

Cela vaut autant pour le public dont l'assiduité est constante que pour l'équipe de bénévoles qui, semaine après semaine, encadre cette activité ludique avec le même enthousiasme.

Les statistiques de fréquentation du Point Lecture démontrent que plus de 200 abonnés sont des lecteurs «actifs» qui viennent régulièrement. Incontestablement une réussite. L'autre satisfaction concerne les enfants qui représentent près de 60 % de ces actifs : «favoriser et encourager les enfants d'aller choisir un livre» était l'un des objectifs que s'était fixé la municipalité rappelle le maire et nous conforte dans le soutien de cette activité.

Les animations «raconte-tapis» sont un autre moyen d'attirer les enfants au centre culturel et les 2 mercredis de mars comme ceux d'octobre ont connu un franc succès.

Nos bénévoles ont également bénéficié de diverses formations dans le cadre de l'organisation générale, mais aussi dans des domaines spécialisés, tels la réparation des livres, savoir mettre en avant certains ouvrages, etc.

Le 7 octobre, les membres du Point Lecture ont vidé leurs greniers pour alimenter un stand «brocantes». Leur talent de pâtissières n'est pas non plus passé inaperçu car les gâteaux accompagnant le café ont été très demandés. Nous remercions ici les personnes qui se sont arrêtées à notre stand car l'argent récolté servira notamment à l'acquisition d'ouvrages en allemand.

Merci également aux nombreux donateurs qui permettent d'augmenter notre fonds propre, lui-même déjà dynamisé grâce aux achats subventionnés par la municipalité.

Le Point Lecture, c'est aussi près de 100 jours de permanences par an, sans compter le travail annexe qui occupe les bénévoles de nombreuses soirées. A ce propos, nous serions très heureux de pouvoir accueillir de nouveaux membres pour renforcer le groupe. Vous pouvez vous adresser à l'un des membres dont nous publions la liste sous la photo.

Cette année, seul le vendredi 28 décembre le PL sera exceptionnellement fermé et l'accueil reprendra dès le mercredi 2 janvier 2002 après les fêtes que nous vous souhaitons fort conviviales.



*De gauche à droite - Assis :* Carine Schoettel, Evelyne Schoettel, Annie Ettlinger, Eliane Berbegal, Jean-Claude Fechter, Aline Ulrich, Nathalie Riehl, Danielle Ulrich.

*Debout :* Marguerite Goetz, Christiane Osswald, Annie Fechter, Georgette Hamm, Danielle Konrath, Marie-Claire Marx

(Manque sur la photo Noémie Walther qui vient de nous rejoindre)



## Le calendrier des manifestations 2002

|                                           |                 |           |                                                       |               |
|-------------------------------------------|-----------------|-----------|-------------------------------------------------------|---------------|
| VENDREDI                                  | 4               | JANVIER   | VOEUX de NOUVEL AN présentés par la Municipalité      | (CENT. CULT.) |
| SAMEDI                                    | 12              | JANVIER   | THÉÂTRE F.C.S.                                        | (CENT. CULT.) |
| DIMANCHE                                  | 13              | JANVIER   | THÉÂTRE F.C.S.                                        | (CENT. CULT.) |
| SAMEDI                                    | 19              | JANVIER   | THÉÂTRE F.C.S.                                        | (CENT. CULT.) |
| DIMANCHE                                  | 20              | JANVIER   | THÉÂTRE F.C.S.                                        | (CENT. CULT.) |
| SAMEDI                                    | 23              | FÉVRIER   | THÉÂTRE POMPIERS                                      | (CENT. CULT.) |
| DIMANCHE                                  | 24              | FÉVRIER   | INSTALLATION DU PASTEUR                               |               |
| DIMANCHE                                  | 3               | MARS      | FÊTE D'HIVER CONCORDIA                                | (CENT. CULT.) |
| DIMANCHE                                  | 10              | MARS      | REPAS AU FOYER PAROISSIAL                             | (FOYER)       |
| SAMEDI                                    | 23              | MARS      | DÎNER DANSANT POMPIERS                                | (SALLE POL.)  |
| SAMEDI                                    | 23              | MARS      | NETTOYAGE DE PRINTEMPS organisé par l'APPMA           |               |
| DIMANCHE                                  | 24              | MARS      | VENTE DE PÂQUES DU GROUPE D'ART FLORAL                | (FOYER)       |
| LUNDI                                     | 25              | MARS      | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE GROUPAMA                           | (SALLE POL.)  |
| SAMEDI                                    | 30              | MARS      | BAL ORGANISÉ PAR LA CONCORDIA                         | (SALLE POL.)  |
| VENDREDI                                  | 19              | AVRIL     | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CRÉDIT MUTUEL                      | (SALLE POL.)  |
| SAMEDI                                    | 27              | AVRIL     | TOURNOI INTERNE BADMINTON                             | (SALLE POL.)  |
| MERCREDI                                  | 1 <sup>ER</sup> | MAI       | CONCOURS DE PÊCHE A.P.P.M.A.                          |               |
| DIMANCHE                                  | 5               | MAI       | CONCOURS DE PÊCHE APRÈS CONCOURS A.P.P.M.A.           |               |
| JEUDI                                     | 9               | MAI       | SORTIE PÉDESTRE A.D.S.B.S.M. / MUNICIPALITÉ           | (SALLE POL.)  |
| SAMEDI 1 <sup>ER</sup> et DIMANCHE 2 JUIN |                 |           | COUPE D'ALSACE de FLÉCHETTES                          | (SALLE POL.)  |
| DIMANCHE                                  | 9               | JUIN      | FÊTE PAROISSIALE                                      | (FOYER)       |
| JEUDI 13 - VENDREDI 14 et SAMEDI 15 JUIN  |                 |           | F.C.S. CHALLENGE CANTONAL                             |               |
| DIMANCHE                                  | 23              | JUIN      | CONCOURS DE PÊCHE DES JEUNES                          |               |
| DIMANCHE                                  | 23              | JUIN      | 120 <sup>e</sup> ANNIVERSAIRE CORPS DES SAP.-POMPIERS | (SALLE POL.)  |
| SAMEDI                                    | 29              | JUIN      | FINALE TOURNOI INTERNE TENNIS                         | (SALLE POL.)  |
| Du 1 <sup>ER</sup> JUILLET au 26 JUILLET  |                 |           | CENTRE AÉRÉ                                           | (SALLE POL.)  |
| SAMEDI                                    | 13              | JUILLET   | FÊTE NATIONALE FEU D'ARTIFICE                         | (SALLE POL.)  |
| SAMEDI 10 - DIMANCHE 11 et 15 AOÛT        |                 |           | TOURNOI F.C.S.                                        |               |
| DIMANCHE                                  | 25              | AOÛT      | TOURNOI F.C.S. (Journée des JEUNES)                   |               |
| DIMANCHE                                  | 1 <sup>ER</sup> | SEPTEMBRE | PÊCHE INTER - SOCIÉTÉS organisée par l'A.P.P.M.A.     |               |
| SAMEDI                                    | 14              | SEPTEMBRE | COUNTRY ORGANISÉ PAR le BADMINTON                     | (SALLE POL.)  |
| DIMANCHE                                  | 15              | SEPTEMBRE | COUNTRY ORGANISÉ PAR le BADMINTON                     | (SALLE POL.)  |
| VENDREDI                                  | 4               | OCTOBRE   | FÊTE DE LA BIÈRE SOIRÉE D'OUVERTURE                   | (SALLE POL.)  |
| SAMEDI                                    | 5               | OCTOBRE   | FÊTE DE LA BIÈRE SOIRÉE DE GALA ÉLECTION MISS         | (SALLE POL.)  |
| DIMANCHE                                  | 6               | OCTOBRE   | FÊTE DE LA BIÈRE MESSTI + FOIRE/BROCANTES             | (SALLE POL.)  |
| SAMEDI 19 et DIMANCHE 20 OCTOBRE          |                 |           | EXPOSITION DES PRODUCTEURS DE FRUITS                  | (SALLE POL.)  |
| DIMANCHE                                  | 27              | OCTOBRE   | REPAS AU FOYER PAROISSIAL                             | (FOYER)       |
| DIMANCHE                                  | 1 <sup>ER</sup> | DÉCEMBRE  | VENTE DE L'AVENT DU GROUPE D'ART FLORAL               | (FOYER)       |
| DIMANCHE                                  | 8               | DÉCEMBRE  | FÊTE DE NOËL du 3 <sup>e</sup> ÂGE                    | (CENT. CULT.) |
| SAMEDI                                    | 14              | DÉCEMBRE  | CONCERT DE NOËL par la CONCORDIA                      | (CENT. CULT.) |
| JEUDI                                     | 26              | DÉCEMBRE  | JOURNÉE LOTO - BINGO                                  | (CENT. CULT.) |

ASSOCIATION CULTURELLE et SPORTIVE de SCHWINDRATZHEIM

PRESIDENT : Jean-Pierre HAMM 17a, rue des champs Schwindratzheim 03.88.91.74.25